



Rapport d'activités & de gestion 2023

STRUCTURE

CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER

RÉSEAUX



p.7



p.14



p.23



p.29



p.34



p.41



p.46



Bilan moral 2023

■ Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (4 mai 2024)

Bonjour !

Plus de 1750 en 2023 ! Je vais commencer ce bilan moral par ce chiffre : le nombre d'adhérents du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ! Notre stratégie assise citoyenne est en train de payer et grâce à nos équipes et nos bénévoles, nous grossissons les rangs des défenseurs de la préservation de nos espaces naturels. C'est évidemment encore faible dans l'absolu mais que de chemin parcouru. Et surtout, nous ne sommes plus seuls car la très grande majorité des Conservatoires d'espaces naturels se lance aussi dans la belle aventure du bénévolat.

Par ailleurs, c'est à deux inaugurations de locaux auxquelles nous avons pu assister en 2023. La création d'une antenne ici dans le département du Nord, à Roost-Warendin, et puis l'acquisition et l'ouverture de notre siège régional à Boves, inauguration qui a mobilisé de nombreux partenaires et je les remercie de leur soutien. Autre gros projet qui a mobilisé les équipes, la sélection du projet porté par la commune et le Conservatoire autour d'Etinehem-Méricourt par le loto de la biodiversité et l'OFB. Le projet est ressorti premier et nous a permis une exposition médiatique et une reconnaissance forte très utile. Dans la même optique, 2023 a amorcé les réflexions sur un nouvel événement porté par la Région et nous : Hauts-de-France nature qui prendra pied en juin, mais aussi un festival des tourbières et aussi un renforcement de notre offre d'animations nature.

Derrière tout cela, il y a, il faut le rappeler, notre socle d'actions de base : la maîtrise foncière ou d'usage. Plus que jamais, il nous faut rappeler que c'est le cœur de l'action des fondateurs des Conservatoires d'espaces naturels : pouvoir disposer de la maîtrise foncière ou d'usage la plus forte possible afin d'avoir des leviers solides pour agir dans la durée. Les enjeux sont de plus en plus importants à ce titre, on le voit bien. Même si nous prenons en compte les éléments de contexte économique, on voit bien que la durabilité de nos actions dépend de notre capacité à maîtriser le foncier sur le long terme. Voilà pourquoi acheter et contractualiser fortement à long terme est une priorité. Je suis persuadé que les enjeux à venir doivent également nous pousser – moins facile que pour les zones humides compte tenu des financements – à avoir une politique plus forte sur les pelouses sèches et les coteaux : photovoltaïque, agriculture ou vignes pourraient mettre à mal tout ce que nous faisons depuis 30 ans. Nous avons un outil supplémentaire pour cela, auquel le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a largement contribué en y transférant des terrains pour la créer : c'est la création issue du fonds de dotation des CEN de la Fondation Espaces Naturels de France. Sa création officielle en novembre 2023 est aussi un nouveau départ et sera d'une forte aide pour le développement de cette stratégie foncière. La compensation reste aussi un enjeu à surveiller et, là encore, le Conservatoire est vigilant : pas de compensation au rabais, pas de priorité à la compensation au détriment de nos autres politiques et surtout : gestion dans la durée et maîtrise du foncier.

Notre vocation partenariale – c'est la nature même d'un Conservatoire d'espaces naturels – doit globalement continuer d'être notre leitmotiv et c'est comme cela que nous sommes

perçus et acceptés favorablement. Mais vouloir le vivre ensemble n'est pas un passeport pour tout accepter, tout faire et se renier. Nous avons toujours été vigilants et il nous faut l'être tous les jours et le faire entendre. Pour prendre un exemple d'une autre région : quand on dit que les glaciers sont en train de disparaître, ce n'est pas pour emmerder le monde, c'est juste un fait ! Et il faut l'entendre.

Rien n'est jamais acquis non plus financièrement car les budgets des collectivités ou de l'Etat sont toujours fragiles et soumis aux contraintes économiques. Et les arbitrages sont rarement en notre faveur au vu des enjeux et j'ai toujours des craintes sur l'avenir quand on voit les milliards d'économies demandées par l'Etat et les forts lobbys, dont je ne juge pas de la pertinence ou pas mais qui en tout cas sont capables de mettre des tracteurs sur les routes et de peser plus fort que nous. Pareil sur les fonds européens qui, encore une fois, sont compliqués à recouvrer. Je demande vraiment solennellement à quelques semaines des élections européennes que la France et les Régions fassent comme dans d'autres pays européens et ne surtransposent pas ou ne compliquent pas la vie des opérateurs sur ces fonds.

Être dans un réseau avec 10000 bénévoles et 1200 salariés nous aide aussi à cela, à tenir ! C'est important et cette année encore le Conservatoire d'espaces naturels a été actif dans son réseau national : participation au congrès ou aux rencontres, ateliers et autres et le réseau nous a aidés : sur le modèle initié en Hauts-de-France, notre fédération a négocié une ligne de trésorerie pour l'ensemble des Conservatoires avec la Banque des Territoires. Nous avons pu bénéficier d'une campagne de pub nationale offerte par Radio France et France Télévisions. Les exemples sont nombreux. Être ensemble est une force : voilà pourquoi votre Conseil d'administration a voté l'organisation du congrès national des Conservatoires d'espaces naturels en 2029 pour les 40 ans du Conservatoire.

Cette année a donc été chargée mais elle est très motivante aussi ! On fatigue parfois, mais nous avons l'avantage d'avoir un Conseil d'administration solide et solidaire qui partage les tâches et une vision, celle que vous nous confiez. Voilà pourquoi aussi, fort de ce constat, les administratrices et administrateurs sortants ont proposé de se représenter à nouveau devant vos suffrages. Evidemment que l'on se pose toujours la question pour ceux qui, comme moi, sont élus depuis longtemps. Nous avons toujours l'impression d'avoir encore des choses à apporter, mais si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous le dire au quotidien ! Nous sommes là pour vous défendre et vous représenter, c'est ça la force d'une association ! Je ne peux pas conclure ce bilan moral sans souligner encore combien Vincent Boulet a été là au quotidien pour les 2 anciens CEN et combien nous sommes fiers de lui rendre hommage en donnant son nom à un site emblématique. Sa fidélité, sa loyauté, sa vision, sont autant de choses qui ont façonné notre association et qui donnent envie de continuer à la défendre et la porter.

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Introduction

Vous avez entre les mains le rapport d'activités du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, qui démarre par une synthèse sur son nouvel agrément obtenu à l'échelle du territoire régional fusionné.

Bien qu'à l'écriture de ces lignes nous soyons encore dans l'attente de l'arrêté conjoint des Présidents et Préfet de Région, nous savons que l'assemblée régionale et les services de l'État ont validé notre Plan d'Actions Quinquennal 2023-2027.

Le présent rapport d'activités présente classiquement les principales actions menées en 2023 par le Conservatoire d'espaces naturels selon les axes habituels : vie associative et de la structure, connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales.

Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan moral, bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan financier.

Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire



p.07

STRUCTURE



p.14

CONNAÎTRE



p.23

PROTÉGER



p.29

GÉRER



p.34

VALORISER



p.41

ACCOMPAGNER



p.46

RÉSEAUX

Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver notre patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial.

Les 23 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau cohérent et fonctionnel de 4400 sites naturels couvrant 300000 ha en métropole et outre-mer et sont présents sur 4750 communes, soit près d'une commune sur sept.

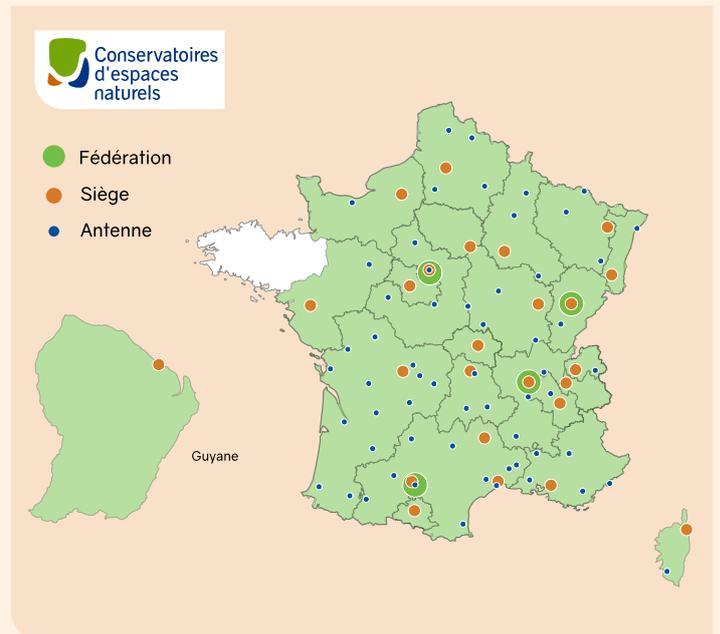
Et le réseau pourrait encore s'étoffer. Une réflexion est bien engagée en Guadeloupe, portée par des naturalistes locaux.

Une autre se profile en Bretagne qui est la dernière région métropolitaine non dotée d'un Conservatoire d'espaces naturels ! Même si d'autres acteurs mènent un travail très important de protection et gestion d'espaces naturels, ce serait une belle avancée que d'être représenté dans une région aux enjeux de conservation si précieux et originaux.

Depuis l'origine avec le soutien de l'État et ses établissements, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique. Ils tissent des relations partenariales et complémentaires avec les autres gestionnaires de milieux naturels et l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire.

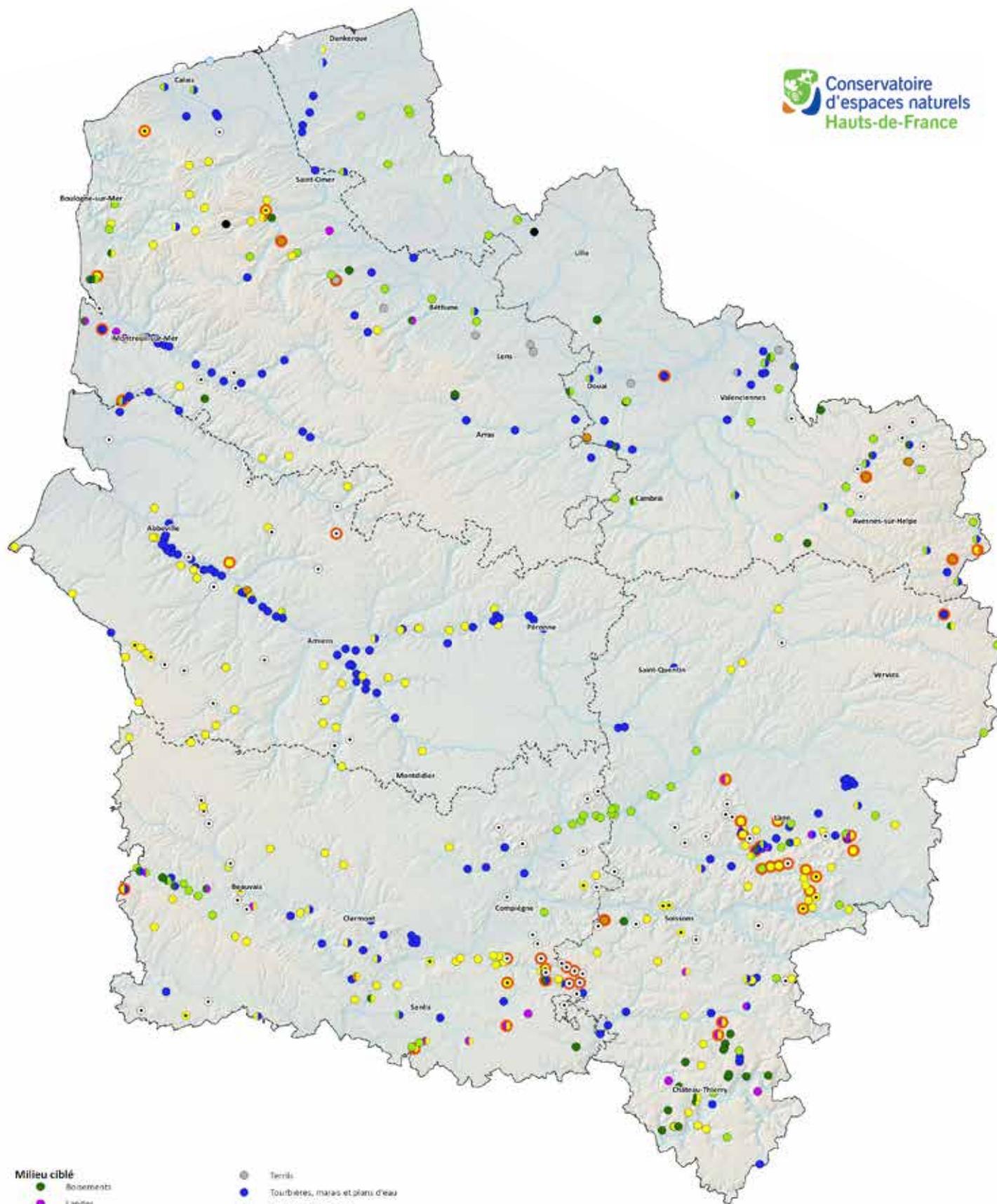
À ce titre, 40 % des sites se situent dans un espace faisant l'objet d'une protection réglementaire ou foncière publique : 1031 reconnus espaces naturels sensibles des départements, 306 bénéficient d'un arrêté de protection de biotope, 98 sont propriété du Conservatoire du littoral, 62 sont inclus dans un Parc National. Enfin le réseau gère 112 réserves naturelles régionales ou nationales.

L'action des Conservatoires d'espaces naturels est fondée sur la maîtrise foncière et d'usage. Elle s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Leurs interventions s'articulent autour de 5 fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des milieux naturels, et l'accompagnement des politiques publiques.



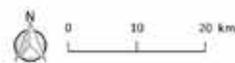
Implantations des Conservatoires d'espaces naturels en 2023

Carte des sites d'intervention du Conservatoire (au 31 décembre 2023)



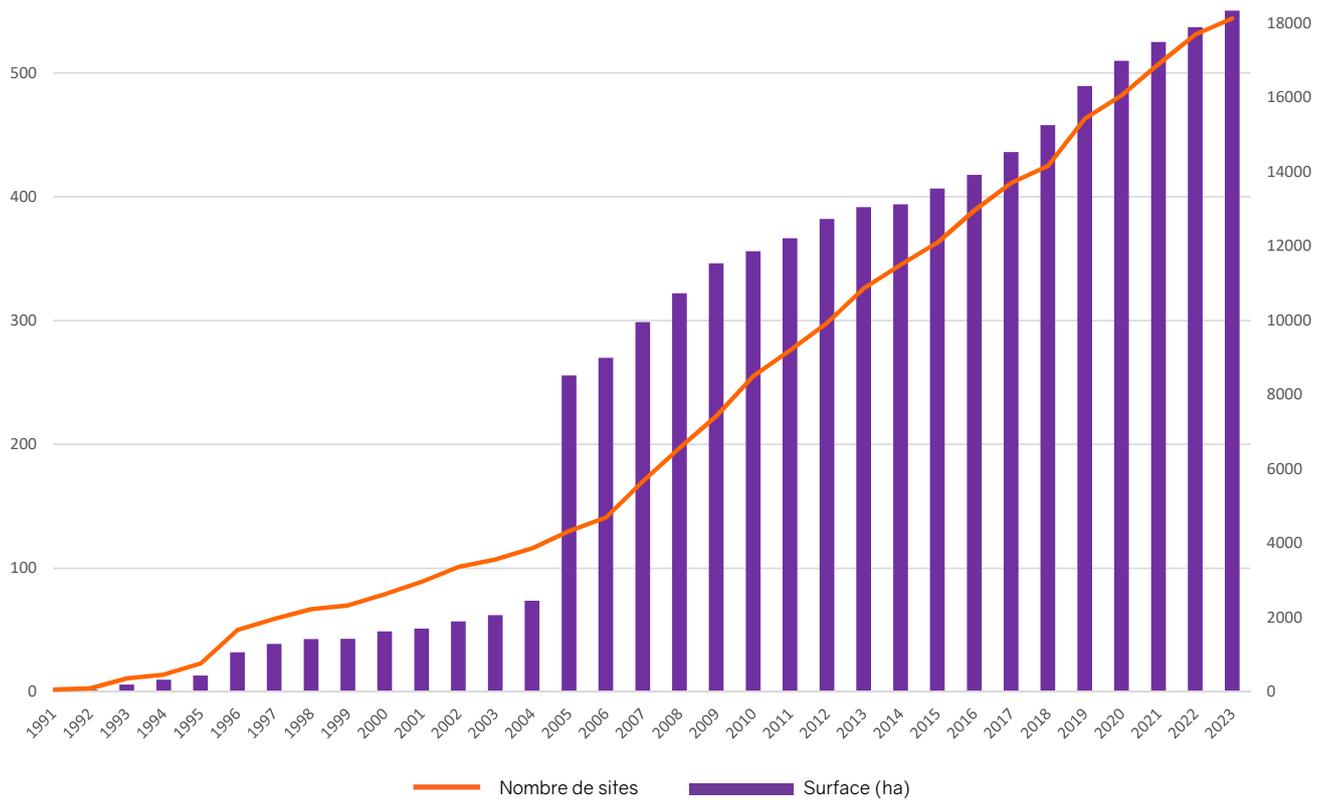
Milieu ciblé

- | | |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ● Boisements | ● Terrils |
| ● Landes | ● Tourbières, marais et plans d'eau |
| ● Milieux côtiers | ● Gîte à chauve-souris |
| ● Milieux rupestres et rocheux | ● Autres nœuds |
| ● Pelouses sèches | ● Enjeu géologique |
| ● Prairies | |

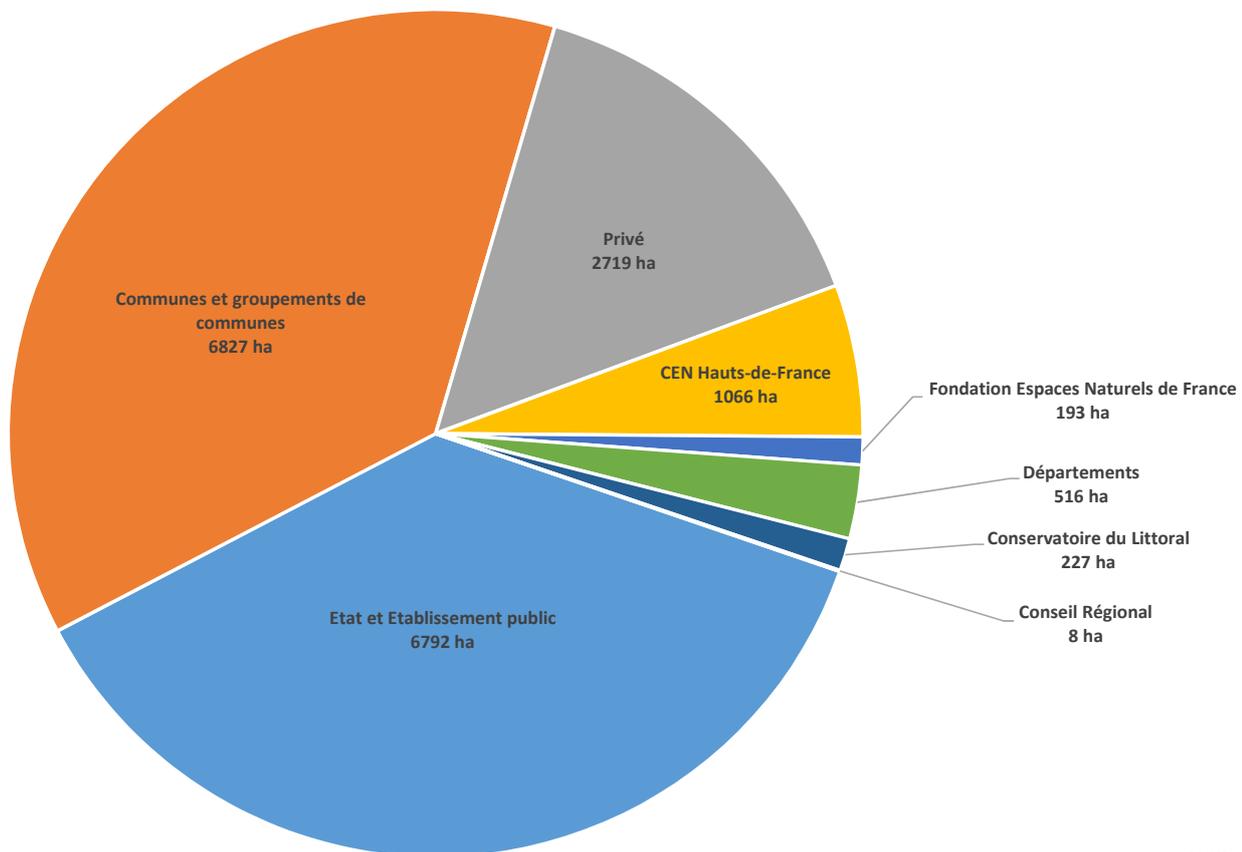


Évolution du nombre et de la surface des sites gérés

■ Sites d'intervention :



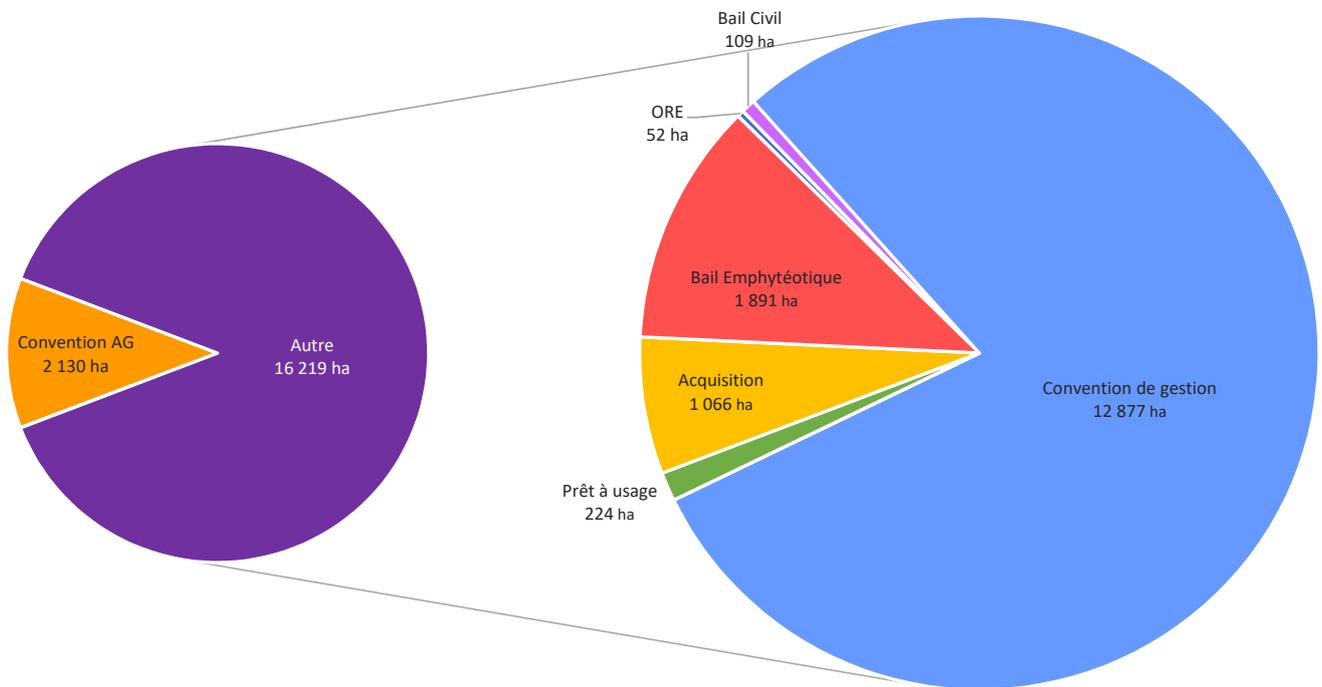
■ Qui est propriétaire des sites contractualisés par le Conservatoire ? Superficies* des sites contractualisés par type de propriétaire :



* Chiffres arrondis

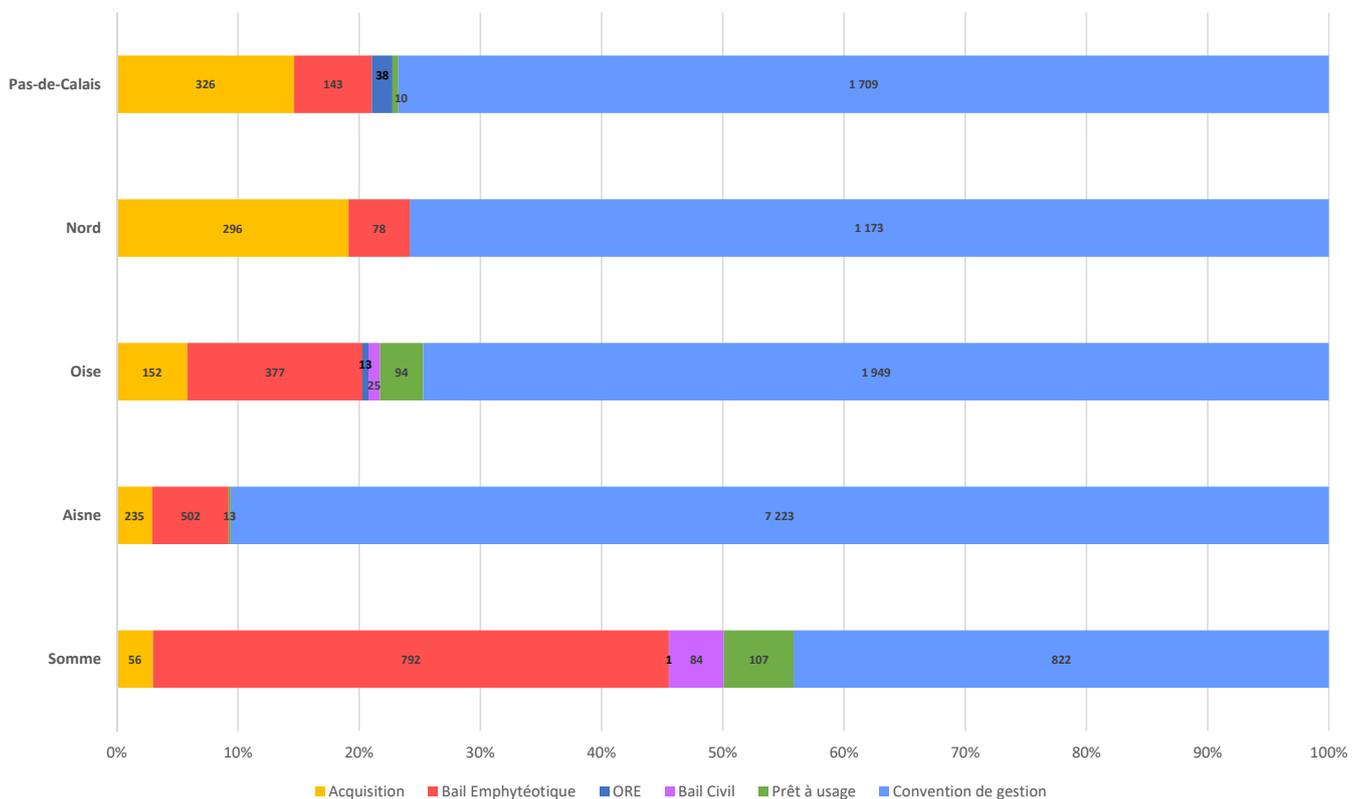
Surfaces d'intervention (au 31 décembre 2023)

■ Superficies* de sites contractualisés par type de contrats :



* Chiffres arrondis

■ Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)





Un nouvel agrément : plan d'actions quinquennal 2023-2027

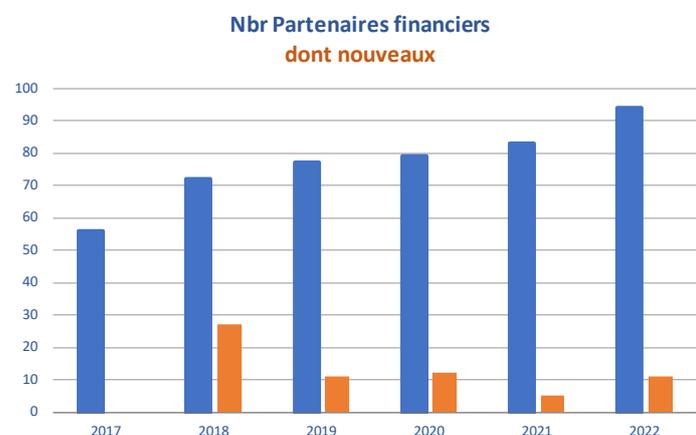
L'agrément Conservatoire d'espaces naturels est une reconnaissance du réseau des Conservatoires, par l'État et les Régions, inscrit dans la loi depuis 2011 (les lois « Grenelle » 1 et 2). Fort de cette opportunité, les Conservatoires historiques avaient obtenu leur agrément dès 2012 et 2013. Le moment était donc venu pour le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France de se lancer dans une nouvelle phase de sa vie.

Le cœur de l'agrément est constitué par la production d'un Plan d'Actions Quinquennal, qui se veut la traduction opérationnelle du projet associatif porté par le Conservatoire. En parallèle du travail d'élaboration du nouveau PAQ, il fallait bien sûr s'attacher à l'évaluation du précédent, afin d'en tirer les meilleurs enseignements.

■ Bilan succinct du PAQ 2018-2022

Avant la fusion, les Conservatoires du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie s'étaient déjà projetés à l'échelle Hauts-de-France en construisant un PAQ commun. Mais le premier enseignement de l'évaluation est qu'il constituait plus un catalogue d'actions permettant de retrouver tout ce que chacun faisait qu'un outil stratégique et facile à suivre, décliner, évaluer. Il a donc peu servi au quotidien, comme un guide, même si les actions mises en œuvre trouvaient bien un axe de rattachement dans celui-ci. De plus, il avait été peu partagé avec les autorités d'agrément (DREAL, Région).

Quelques chiffres clés peuvent être mentionnés démontrant néanmoins la forte activité déployée sur les années 2018-2022.



Près de 300 000 données naturalistes (occurrences d'espèces) produites (sur 761 759 en base)

42 articles publiés dans des revues naturalistes, techniques ou scientifiques

De 430 sites d'intervention – 14165 ha en 2017 à 528 (+ 23 %) – 17918 ha (+ 26 %) en 2022

47 sites ont fait l'objet d'un renforcement de la maîtrise foncière et d'usage, et 3 Obligations réelles environnementales, nouvel outil permettant notamment d'assigner une servitude environnementale à des terrains privés, ont été signées.

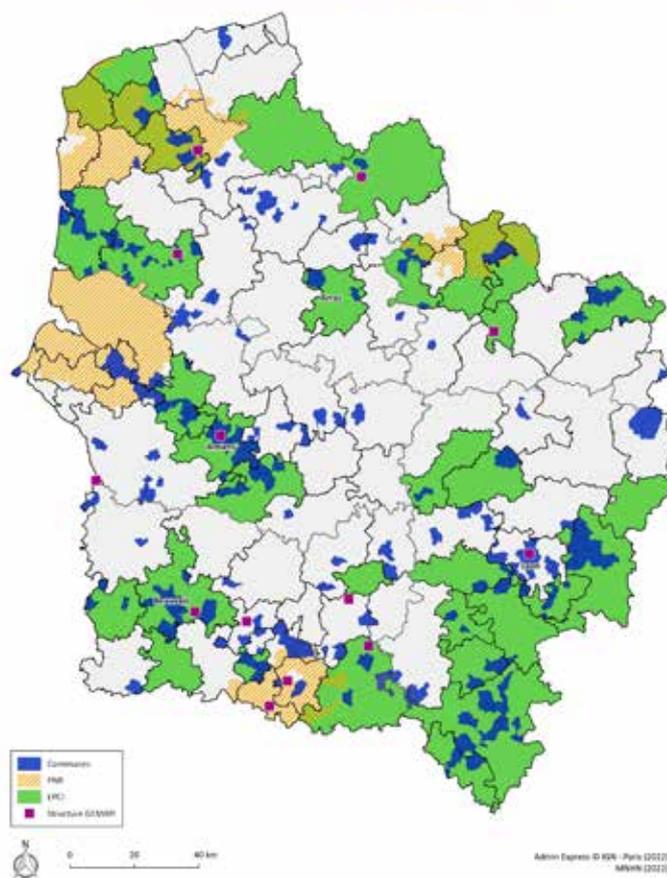
Fin 2022, 197 éleveurs sont partenaires de la gestion des sites, démontrant l'intérêt de pratiques agroécologiques pour la nature et l'agriculture.

Un peu plus de 50 communes, communautés de communes, syndicats mixtes... mettent à disposition du personnel pour concourir à la gestion des sites (38 en 2017).

Un effort important d'ouverture au public a été mené, avec pour résultats 365 sites accessibles (librement ou de façon encadrée), 95 disposent d'un panneau d'accueil et 72 d'un parcours pédagogique.

Le bénévolat s'est renforcé : le nombre de conservateurs bénévoles est passé de 78 à 107 ; le temps de bénévolat productif en 2022 était de 6719 h (enregistrées), soit 4,2 Equivalents Temps Plein.

Collectivités locales partenaires
du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



■ Élaborer un nouveau PAQ

Construit autour de nombreuses consultations :

- de l'État (DREAL) et ses établissements publics (Agences de l'eau, OFB) et la Région à 3 moments de l'élaboration ;
- des principaux partenaires financiers
- du comité partenarial rassemblant 75 partenaires régionaux
- de l'équipe et des administrateurs qui ont notamment été mis à contribution lors d'un séminaire spécifique de réflexion.

Des choix issus des analyses et expériences tirées du précédent

- Il s'inscrit dans le respect des éléments de la charte nationale du réseau des Conservatoires et en application de la stratégie fédérale de réseau 2018-2028
- Construit en cohérence avec les différentes politiques publiques portées dans le domaine de la protection de l'environnement
- Plan d'actions > mais un document qui se veut stratégique et qui autorise l'adaptation (décliné sur 5 ans mais prêt pour les 10 ans de l'agrément)
- Une structuration thématique pour renforcer les priorités
- Volontairement non exhaustif en termes d'actions à mettre en œuvre
- Avec un Dispositif de Suivi Évaluation qui permette le pilotage de la structure et le partage avec les autorités d'agrément : Résultats à atteindre + Indicateurs + Valeurs cibles

■ Le Plan d'Actions Quinquennal 2023-2027

Dans un contexte de mutation forte du paysage institutionnel, de plafonnement des moyens publics, d'augmentation du réseau de sites et de l'amplification des atteintes à la nature (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité), certaines priorités ont été retenues :

- Évoluer vers plus de préservation des fonctionnalités.
- Investir de nouveaux enjeux (carbone et changement climatique, forêt...).
- Développer significativement l'assise citoyenne du Conservatoire pour démultiplier nos leviers d'action.
- Assurer la préservation foncière la plus durable et solide possible.
- Renforcer l'accompagnement des acteurs du territoire et les dynamiques partenariales.



Le Tableau de bord des indicateurs du PAQ est constitué de 38 indicateurs :

24 indicateurs de résultats
12 indicateurs de réalisations
2 indicateurs de ressources

Nous avons ainsi abouti à une structuration thématique autour de 6 Ambitions, déclinées en 30 objectifs opérationnels.

Ambition	Pourquoi
1. Adapter la préservation de la nature et la gestion de sites à de nouveaux enjeux : changement climatique, fonctionnalité des écosystèmes, libre évolution	Accent mis sur les fonctionnalités écologiques, le changement climatique / approche patrimoniale antérieure
2. Renforcer l'assise citoyenne du CEN	Une force à développer, des publics à sensibiliser pour faire émerger une volonté des territoires
3. Préserver 20 000 ha de nature à fort enjeu en Hauts-de-France	Un travail sur le foncier plus stratégique, plus articulé avec les autres acteurs. Et une gestion toujours plus efficiente
4. Accompagner les collectivités, les agriculteurs, les forestiers et les entreprises, pour renforcer la trame verte et bleue, et la préservation des espaces naturels	Sortir des sites, qui ne se suffisent pas à eux-mêmes pour une protection globale de la nature.
5. Accroître l'engagement et la contribution du CEN aux dynamiques partenariales régionales et nationales en faveur de la nature	Le CEN ne fait pas seul mais avec des partenaires
6. Assurer la pérennité, le développement et la performance de l'association	Comment une structure de 100 salariés profite de l'atout de la dimension régionale, des compétences consolidées... tout en gardant sa réactivité, proximité du terrain...



Une association en mouvement



Assemblée générale du 13 mai 2023 © R. MONNEHAY

■ Un nombre record d'adhérents

Soulignons tout d'abord que l'année 2023 est celle d'un nouveau record en terme d'adhérents puisque notre association en compte désormais 1762.

Cela peut sembler peu au regard de nos homologues belges ou anglais mais c'est déjà significatif pour une association de préservation de la nature française. C'est aussi à mettre en relation avec l'augmentation du nombre d'adhérents dans le réseau des Conservatoires d'espaces naturels (plus de 8 500 à ce jour). Tâchons de poursuivre cette dynamique conformément aux objectifs de notre Plan d'actions quinquennal qui vise 4 000 adhérents en Hauts-de-France pour 2028. Chacun à son niveau peut contribuer à cet objectif !

Parmi nos adhérents, nombreux sont celles et ceux à s'investir bénévolement. Un grand merci ici aux 118 Conservateurs et Conservatrices bénévoles qui œuvrent au quotidien à la vie des sites préservés par le Conservatoire. Là encore, ils n'ont jamais été aussi nombreux, ce qui traduit la bonne dynamique de l'association.

■ Une Assemblée Générale sous le soleil axonais

Le 13 mai s'est déroulée l'Assemblée Générale du Conservatoire. L'après-midi a vu plus de 200 personnes se réunir dans la salle municipale de Fère-en-Tardenois (Aisne), commune partenaire de longue date du Conservatoire. Au programme rapport moral, financier et d'activités. Le matin fût consacré à la découverte de plusieurs joyaux du patrimoine naturel local.

■ Renouvellement du Conseil d'administration

2023 a également vu pour la première fois depuis la fusion un renouvellement par tiers du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale. De nouvelles têtes ont intégré le Conseil : Philippe JOLLY, Tanguy LADRIERE, Martial LOUE, Sandrine MAERTEN, Angélique PHILIPPE.

Les réunions du Conseil d'administration (à 5 reprises) et du Bureau (à 7 reprises) ont été régulièrement assurées tout au long de l'année assurant le pilotage politique au quotidien de la structure.

Une journée d'intégration des nouveaux administrateurs a été organisée par la Direction rencontrant un vif intérêt des participants.



Le Conseil d'administration © I. GUILBERT

■ Une association qui mobilise bénévoles et équipe salariée

Au cours de l'année 2023, le Conservatoire a accueilli 121 salariés, portant le nombre de contrats à durée indéterminée à 89. L'équipe permanente compte ainsi 94,79 ETP en 2023, chiffre relativement stable par rapport à 2022.

Soulignons l'accueil sur l'année de 9 salariés dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, aux profils divers, ayant ainsi rejoint différents services.



L'équipe au séminaire - présentation de Moët et Chandon © C. LAMBERT

La vie d'équipe a été marquée par le traditionnel séminaire associant également les membres du Conseil d'administration. Il s'est déroulé sur 2 jours à Mézy-Moulins (sud de l'Aisne) grâce notamment à la mise à disposition gracieuse des bâtiments servant aux vendangeurs par Moët et Chandon. L'occasion de découvrir des sites abritant les dernières populations de Sonneur à ventre jaune de la région.

De nombreux stages ont également été réalisés durant l'année 2023. Ce ne sont pas moins de 28 stagiaires de cursus divers allant du stage d'observation à des stages de longue durée de niveau Master pour 17 d'entre eux, qui ont été accueillis.

Les bénévoles ne sont pas en reste puisque au-delà des Conservateurs (-trices) bénévoles, ils sont nombreux à participer aux activités du Conservatoire lors de chantiers nature, de tenues de stand, d'inventaires... ce sont ainsi plus de 8 579 heures qui ont été comptabilisées en 2023.

Une mention spéciale à Olivier de Franscisci, adhérent bénévole, qui accompagne sur le terrain, chaque semaine à raison de deux jours, l'équipe technique basée à Boves.

Citons également le Conseil scientifique et technique, fort de ses 26 membres, qui a rendu 16 avis tout au long de l'année.

■ Formations

Malgré de faibles moyens mobilisables pour la formation des salariés, nous mettons tout en œuvre pour essayer d'assurer le maximum sur ce champ avec la volonté d'améliorer les compétences et l'adaptation aux postes des équipes. L'ensemble de l'équipe a pu suivre de nombreuses formations sur des thématiques diverses, relevant à la fois de besoins individuels comme collectifs. A ce propos, nous avons organisé une formation «Lâcher prise» sur mesure à laquelle 8 salariés ont pu participer, et qui devrait être déployée à l'avenir. De même, nous avons conçu un Catalogue de formations bureautiques et outils numériques en interne avec le soutien précieux de Dominique Cousta, adhérente bénévole, dont la mise en œuvre démarre en 2024.

Pour répondre à l'un des axes de la politique environnementale du Conservatoire, nous proposons de former les personnels volontaires à l'Ecoconduite. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du bilan carbone (cf. page 13) engagé au sein du Conservatoire.

Des temps sont aussi réservés pour assurer une cohésion d'équipe et le lien avec les membres du Conseil d'administration. Un séminaire interne de deux jours, réunissant l'équipe et les administrateurs, s'est déroulé à Mézy dans l'Aisne comprenant des temps d'information, des visites de sites, des temps de cohésion.

Une journée de prévention des Risques Psychosociaux (RPS) équipe / administrateurs a été organisée cet automne, en introduction d'un travail que le Conservatoire va mener en 2024 sur les RPS en lien étroit avec le Conseil Social et Economique, tout en associant l'ensemble de l'équipe et les administrateurs.



Bénévoles au Chantier nature aux Riez de Yonval © I. GUILBERT



■ Nouveaux locaux

Autre évolution significative, l'installation de l'association dans son nouveau siège à Boves qui a permis de regrouper les équipes qui étaient jusqu'alors à Dury et Boves (rue de l'Ecluse). Le Conservatoire a fait le choix de réinvestir des lieux existants (et ne pas contribuer ainsi à l'artificialisation des milieux). Après 6 mois de travaux de rénovation et d'adaptation, les équipes ont emménagé en juin 2023 dans les nouveaux murs. Ce projet n'a été rendu possible que grâce à un soutien exceptionnel de la Région Hauts-de-France, du Conseil départemental de la Somme et d'Amiens Métropole. Inauguration et portes ouvertes se sont déroulées sous un franc soleil le samedi 23 septembre en présence notamment de Xavier Bertrand, Président de Région, Alain Gest, Président d'Amiens Métropole, Maryse Vandepitte, Maire de Boves et de plusieurs élu(e)s du Conseil départemental de la Somme.



Inauguration des nouveaux locaux à Boves © Région Hauts-de-France



Vue aérienne des nouveaux locaux à Boves © J. HUMMEL

Une présentation officielle aux partenaires, mais aussi aux adhérents !

Ce même jour, une après-midi « portes ouvertes » a rassemblé 108 adhérents curieux de découvrir les nouveaux locaux de leur association. L'occasion était belle pour la vingtaine de salariés mobilisés de faire visiter leurs nouveaux espaces de travail mais aussi de présenter leurs activités :

- Le laboratoire scientifique,
- Le centre de documentation,
- L'espace atelier – entretien du matériel,
- Le stockage du matériel de pâturage,
- Le bureau communication,
- Les missions de gestion administrative et financière,
- Les salles de réunion..

Un pot de l'amitié est venu clore cette journée marquée par la convivialité.



Visite des nouveaux locaux pour les adhérents © I. GUILBERT

■ Une nouvelle antenne dans le département du Nord

Le Conservatoire d'espaces naturels s'est également implanté dans le département du Nord, seul département qui n'avait pas de locaux.

L'antenne créée se situe à Roost-Warendin près de Douai et a pu voir le jour grâce notamment au soutien de l'Etat, du Département du Nord et de Douaisis Agglo.

Ce sont sept salariés qui ont investi les lieux en janvier 2023.



L'équipe de la nouvelle antenne de Roost-Warendin © VOIX DU NORD

Des mécènes plus nombreux !

■ Un soutien croissant et des projets nationaux

En 2023, le mécénat ou le soutien issu du monde de l'entreprise s'est élevé à 200 000 euros.

Cela traduit une prise en compte de plus en plus importante dans les politiques de Responsabilité sociétale des entreprises des sujets de préservation de Nature et plus largement des services écosystémiques. Soulignons la mise en place d'une convention de mécénat avec la Banque Populaire du Nord sur un programme pluriannuel de soutien aux actions d'éducation à la Nature ou de sensibilisation de leurs salariés aux thématiques environnementales pour un montant cumulé de 60 000€. La société VALECO a renouvelé sa convention de soutien là aussi sur des actions plutôt orientées sur la valorisation du patrimoine naturel.

Plusieurs projets ont également été lauréats au niveau national sur des dispositifs de financements privés : citons le loto de la Biodiversité qui permettra de mobiliser 800 000€ sur la restauration écologique de la Réserve naturelle des Boucles de la Somme à Etinehem-Méricourt (80) ou encore la Fondation du Patrimoine apportant 40 000€ sur le projet de préservation de zones humides en vallée de Canche dans le Pas-de-Calais.



Lancement officiel de la Mission à Etinehem-Méricourt © V. SANTUNE



Un Conservatoire à l'heure européenne



Register now for the
Eurosité Annual Meeting
7-9 November 2023

From 7-9 November 2023 our Eurosité Annual Meeting will take place in Amiens, France, kindly hosted by Conservatoires d'espaces naturels Hauts-de-France.

Learn more and register here!



Co-funded by
the European Union



■ 34^{ème} édition de l'Assemblée générale d'Eurosité à Amiens

Notre association, accompagnée de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, a par ailleurs accueilli du 7 au 9 novembre 2023 pour sa 34^{ème} édition l'Assemblée générale d'Eurosité, le groupement européen des gestionnaires d'espaces naturels.

L'événement a rassemblé près de 120 personnes, venant de plus de 20 pays différents.

Ces journées furent ponctuées de travaux en salle, sorties sur sites, moments conviviaux. Les congressistes ont également été reçus au Musée de Picardie par Mme le Maire d'Amiens.

L'affiche de l'événement
© Eurosité

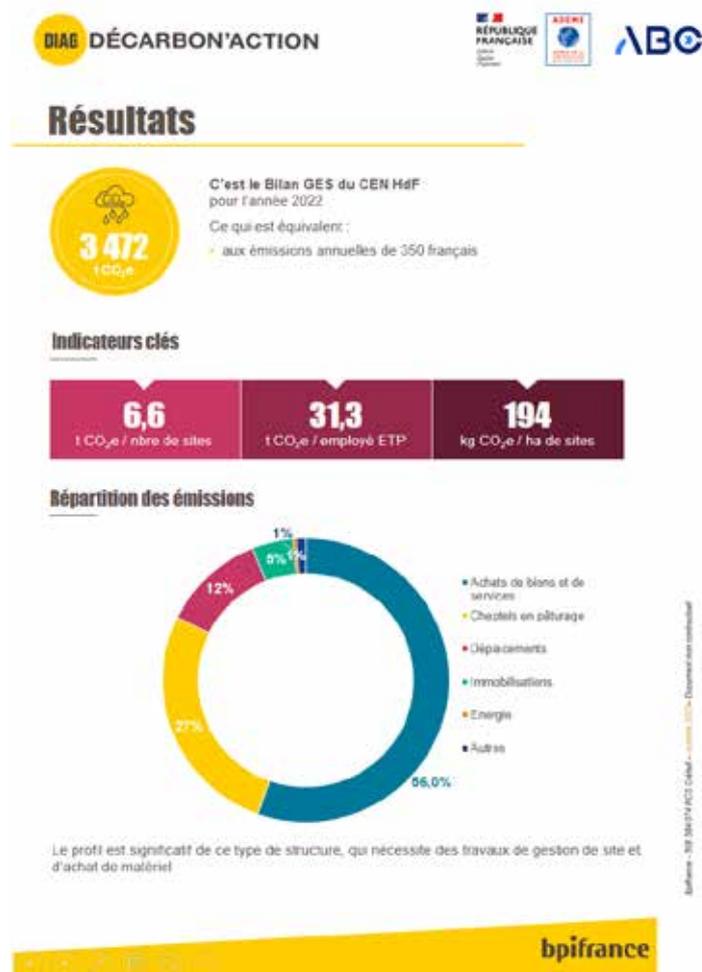


Bilan carbone

■ Un premier diagnostic pour établir l'état initial

En tant qu'association de protection de la nature, le Conservatoire en 2023 a souhaité réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une démarche de transition via le Diag Décarbon'Action proposé selon la méthode de l'Ademe avec le soutien financier de BPI France (Banque Publique d'Investissement).

Concrètement, avec cet outil, nous voulions mesurer les émissions de gaz à effet de serre de notre association, être accompagnés pour mettre en œuvre des actions et les valoriser afin de définir un plan d'actions pour les réduire.



Pistes d'actions



C'est l'objectif de réduction des émissions de GES que s'est fixé le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France pour 2027.

■ Des actions envisagées

Appel d'offre & sous-traitance :

- Sensibiliser les prestataires à l'importance de réduire leur empreinte carbone.

Déplacements :

- Mutualiser les déplacements des salariés, bénévoles, partenaires.
- Taux plus important de prise en charge pour les salariés venant au travail en transports en commun, aide achats vélos ;
- Se doter de véhicules légers électriques.

Achats durables (hors sous-traitance) :

- Revoir la procédure achats : privilégier fournisseurs éco-responsables, indice de réparabilité, conditionnement, livraisons etc ;
- Pour les achats informatiques : critères d'utilité, réparabilité, mutualisation, fréquence de renouvellement du matériel ;
- Autres pistes possibles : achats logiciels (libres ?), téléphonie, événementiels et réceptions, impression éco-couleurs et polices typographiques « écolo » ;

Méthodologie de comptage et de suivi des actions de décarbonation :

- Réduire les incertitudes partout où cela est possible ;
- Autres idées : réduire les biais de calcul, trouver le meilleur indicateur relatif carbone, interroger les salariés, intégrer les bénévoles.

Pour voir la synthèse du diagnostic:

https://www.cen-hautsdefrance.org/sites/default/files/cen_hdf_-_diag_decarbonaction_-_synthese_communicante_2023.pdf



■ Une réflexion commune

La méthodologie actuelle du bilan carbone ne tient pas compte des tonnes de carbone séquestrées sur les sites protégés par le Conservatoire. Toutefois, le travail mené a permis une première estimation basée principalement sur les milieux forestiers, tourbières et prairies aboutissant à 6700 tonnes équivalents CO₂ captés tous les ans par le réseau des sites à comparer avec les 3472 tonnes équivalents CO₂ émises par l'activité du Conservatoire.

En septembre 2023, une trentaine de participants volontaires, dont 4 adhérents, et des partenaires ont répondu présents pour une journée dédiée à la réflexion sur des pistes d'actions pour réduire le bilan carbone du Conservatoire accompagné par Thomas Batori du bureau d'études EFYB.



Journée de réflexion sur les pistes d'actions au CEN © V. SANTUNE

La connaissance des espèces et de leurs habitats est une clé de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

En 2023, la météo a été plus pluvieuse que l'année précédente, ce qui est une bonne nouvelle pour les zones humides en particulier, et notamment les tourbières. L'état et le suivi des paramètres abiotiques du milieu sont illustrés notamment par la synthèse sur les protocoles mis en œuvre dans le cadre du programme LIFE Anthropofens (P21), ou indirectement par le suivi des groupes taxonomiques directement liés aux conditions d'humidité (mousses, sphaignes, hétérocères spécialistes des zones humides...).

Liste des publications scientifiques

BERQUER A., GAZAIX A., CZERNIAK L., DROMARD V., MEIRE G., RIVIERE G., 2023.,

Improving alkaline fen functioning and *Liparis loeselii* (L.) Rich., 1817 preservation: towards a better water level management

<https://hal.science/hal-04209886>



BERQUER A., CZERNIAK L., DROMARD V., MEIRE G., RIVIERE G., 2023.,

The alkaline fen restoration in Blangy-Tronville (Somme, France): taking account the effects of water level fluctuation on the microtopographic distribution of the fen orchid *Liparis loeselii* (L.) Richn., 1817

https://www.researchgate.net/publication/374117748_The_alkaline_fen_restoration_in_Blangy-Tronville_Somme_France_taking_account_the_effects_of_water_level_fluctuation_on_the_microtopographic_distribution_of_the_fen_orchid_Liparis_loeselii_L_Richn_1817



CARON N., 2023, *Trichoncyboides simoni* (Lessert, 1904) (Araneae, Linyphoideae), nouvelle espèce pour la faune de France. *Revue arachnologique*, Série 2, n° 10

GIVORD-COUCPEAU B., REY G., 2023, Comparaison de méthodes de photo-identification manuelle et semi-automatiques pour le suivi individuel de la Vipère péliade (*Vipera berus*). *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 182, Société Herpétologique de France, 1-10

http://lashf.org/wp-content/uploads/2023/05/BSHF182_ART2_Givord-Coupeau-et-Rey.pdf



PENCOAT JONES A., GAUDARD J., 2023, Quelques brèves sur les chauves-souris dans l'Oise, Site internet Picardie Nature

<http://www.picardie-nature.org/protection-de-la-faune-sauvage/protection-et-cohabitation-avec/le-plan-regional-d-actions-en/les-actualites-du-plan-regional-d/article/quelques-breves-sur-les-chauves>



Découvertes et résultats de gestion

■ Aisne

En pelouses sèches calcicoles, à Vierzy, l'excellent état de conservation favorise le développement optimal de la **Véronique prostrée**, de l'**Orchis homme-pendu** ; à Mont-saint-Martin, une population de **Mélitée des Digitales** a été découverte ; à Chézy-sur-Marne et Oulchy-la-Ville, l'**Adonis annuel** a été observé pour la première fois. À l'occasion du renouvellement du plan de gestion des coteaux du Chemin des Dames plusieurs nouvelles localités de papillons ont été relevées. On peut notamment citer les premières mentions du **Procris du Prunellier** et de la **Mélitée des centaurees** découvertes pour ce territoire, la **Lucine** découverte à Cerny-en-Laonnois, et le **Sphinx bourdon** sur Chermizy-Ailles. Sur les pelouses du Laonnois et du Soissonnais, on note également la découverte de deux nouvelles espèces d'araignées pour la France.

Dans les marais tourbeux des vallées, l'**Epipactis des marais** est redécouvert à Fère-en-Tardenois 100 ans après sa dernière citation ; la **Linaigrette à feuilles larges** et le **Séneçon à feuilles spatulées** s'étendent toujours plus à Branges ; plus de 100 pieds d'**Aconit du Portugal** sont comptés à Troesnes. À Oulchy-le-Château, le bas-marais est toujours plus diversifié avec **Oenanthe de lachenal**, **Mouron délicat**, et **Choin noirâtre**.

Sur les plateaux argileux de la Brie, les dépressions creusées l'an passé se peuplent des herbiers à **Nitelle à fruits groupés** et **Utriculaire citrine** (Logette), **Potamot capillaire** (Chéry-Chartreuve), **Jonc des marécages** (Barzy et Reuilly). Le **Sonneur à ventre jaune** se reproduit à nouveau à Brécy et Coincy.



Mélitée des centaurees © N. CARON



Adonis annuel © A. MESSEAN



■ Nord

Le **Criquet palustre** (*Pseudochorthippus montanus*) a été observé pour la première fois sur la RNN de la Tourbière alcaline de Marchiennes. Il s'agit d'une espèce considérée comme menacée et à surveiller au niveau national, et comme rare en Hauts-de-France. Dans le Nord-Pas-de-Calais, sur les sites du Conservatoire, elle n'était connue que du Marais de Villiers ! Sur le versant picard, l'espèce est toutefois plus répandue. Il s'agit d'une espèce typique des tourbières et des prairies marécageuses. Elle affectionne plus particulièrement les structures de végétation hétérogènes, ni trop hautes, ni trop denses. Les œufs de ce criquet, pondus dans le sol, sont très sensibles à la sécheresse et réclament un environnement très humide. Par ses exigences écologiques particulières, le Criquet palustre représente un excellent indicateur des zones humides à faible pression agricole.



Criquet palustre © D. TOP

Petite victoire pour le site de gestion de sédiment de Millam, où cette année le **Busard des roseaux** a niché pour la première fois au sein d'une roselière. La reproduction a été un succès avec trois jeunes à l'envol. Le Busard des roseaux a également niché sur le site de gestion de sédiments n°13 à Cappelle-Brouck, où il se reproduit régulièrement.

Récemment acquis par le Conservatoire, l'étang de la Carnaille à Ohain est en cours de restauration. L'objectif est de favoriser le retour d'un paysage bocager typique. C'est à la faveur de ces travaux de restauration qu'un couple de **Pie-Grièche écorcheur** a été repéré sur le site en 2023. Cette espèce vulnérable dans le Nord-Pas-de-Calais apprécie fortement la matrice bocagère de l'Avesnois (elle niche dans les haies et fourrés et chasse dans les environnements ouverts tels que les prairies et pelouses). La réouverture des milieux sur le site, avec le maintien des anciennes haies et arbustes isolés, semble favorable à cette espèce exigeante.



Pie-Grièche écorcheur © C. DEGAIGNE



Juvenile de Busard des roseaux © F. CARON

■ Oise



Eresus kollari © D. FRIMIN

Un beau mâle d'**Erèse coccinelle** (*Eresus kollari*), araignée en danger critique d'extinction, a été découvert à Béthisy-Saint-Pierre par D.TOP et S.MAURY. Cette espèce connue à l'échelle des Hauts-de-France dans l'Aisne, constitue la première donnée pour l'Oise. Appréciant les terrains sablonneux, secs et chauds, elle est susceptible d'être présente sur d'autres coteaux de la vallée de l'Automne partageant les mêmes conditions édaphiques.

En partenariat avec les Conservatoires des Hauts-de-France et de Normandie et la commune de Saint-Pierre-ès-champs, une opération de baguage d'un cigogneau a été organisée. Âgé d'environ 5 semaines et pesant 2,750 kg, le cigogneau s'est vu apposer une bague métal correspondant à sa carte d'identité et une bague couleur gravée permettant une lecture à distance.

Ces opérations sont menées dans le cadre d'un programme sur la dynamique de la population, l'écologie et la conservation de la **Cigogne Blanche** (*Ciconia ciconia*) dans la région des Hauts-de-France et la Seine-Maritime mené par Christophe Hildebrand et autorisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Cette opération scientifique permet de suivre à long terme l'évolution et le déplacement des individus.



Baguage d'un cigogneau © C. MOREL



Baguage d'un cigogneau © C. MOREL



Calamia tridens © J. GAUDARD

Découverte d'une espèce pensée éteinte...

Sur la commune de Villeneuve-sur-Verberie, dans le Parc Naturel Oise-Pays de France, l'**Odontite de Jaubert** (*Odontites jaubertianus*) a été redécouverte en septembre par D.TOP. Cette espèce endémique de la France est protégée à l'échelle nationale et était considérée comme éteinte à l'échelle des Hauts-de-France. La dernière mention de celle-ci datait de 1880 dans l'Aisne.

Réobservation de **Calamia tridens** après 15 ans d'absence : 56 espèces d'Hétérocères ont été observées lors d'un inventaire nocturne en août 2023. Parmi ces espèces, plusieurs sont considérées comme patrimoniales dont la **Verdoyante** (*Calamia tridens*), non revue depuis 2007.

Le larris du Mont César à Bailleul-sur-Thérain semble abriter la dernière station de l'Oise. Historiquement, elle était également connue de la Vallée de l'Automne mais après plusieurs années successives de recherche, elle ne semble plus être présente.

Seules deux autres stations de l'espèce sont connues à l'échelle des Hauts-de-France : le Fond Mond Joye dans la Somme (où l'espèce n'a pas été revue depuis 2015) et le camp militaire de Sissonne pour l'Aisne (dernière observation en 2022).

Papillon de nuit se nourrissant de diverses graminées, *Calamia tridens* semble en forte régression dans la moitié nord de la France.

■ Pas-de-Calais

Le comptage des effectifs de chiroptères en hibernation dans la cavité des Ecliquets, à Elnes, a donné un nouveau record avec presque un triplement des effectifs en un an grâce à la gestion de l'entrée de la cavité. Des cornouillers et prunelliers ont été débroussaillés début septembre afin de permettre aux chauves-souris d'atteindre plus facilement leur gîte d'hibernation. Les effectifs sont passés de 96 à 263 individus, avec notamment la présence de 187 **Murin à oreilles échanquées**, 4 **Grand rhinolophe** et 5 **Murin des marais**, ce dernier étant classé en danger à l'échelle nationale et rare en Hauts-de-France.

Au niveau botanique, une nouvelle station de **Rhyncozopore brun** (*Rhyncozopora fusca*) a été découverte en 2023 sur les landes du Moulinel, suite aux travaux de gestion menés par étrépage en 2019. Il s'agit d'une espèce exceptionnelle et vulnérable à l'échelle des Hauts-de-France dont le Moulinel constitue la seule station régionale (population la plus proche dans les Yvelines à plus de 200km).

Les coteaux du Boulonnais n'ont pas livré tous les secrets !

En effet, en 2023 on découvrait l'occupation par le **Grand-duc** de deux nouveaux coteaux sur Nesles et Longueville.

Une mare restaurée il y a plus de dix ans maintenant, dans une ancienne fosse d'extraction dans la carrière de Dannes/Camiers, accueille désormais du **Triton crêté** (plusieurs jeunes individus observés en bordure de la mare sous des pierres en août 2023).



Murin des marais © CEN HdF



Au cours d'une formation sur les bryophytes des tourbières alcalines des Hauts-de-France, une minuscule hépatique à feuilles typique des tourbières acides a été découverte sur le site du marais du Haut-Pont : **Fuscocephaloziopsis connivens**. Exceptionnelle en Hauts-de-France, seulement 3 stations sont connues dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais : à Saint-Josse (dernières mentions dans les années 1990), à Merlimont dans la Réserve Biologique Dirigée de la Côte d'Opale (dernière mention en 2005) et nouvellement à Douriez sur le Marais du Haut-Pont.



Grand duc juvénile © M. GUERVILLE



Triton crêté mâle © G. REY

■ Somme

Redécouverte de papillons de jour sur les coteaux ...

Plusieurs observations remarquables de papillons de jour ont été faites en 2023 dans la Somme. A Gauville, Yvon Decayeux, conservateur bénévole du site, a observé un adulte de **Lucine**. L'espèce n'avait pas été observée depuis 2010.

Des suivis scientifiques des communautés de papillons de jour ont été mis en place sur 2 larris de la haute vallée de la Somme. Sur la montagne de Chipilly, la belle découverte est l'**Argus frêle** qui n'avait pas été contacté depuis 2013 sur cette commune, de plus la donnée n'était pas confirmée car l'individu avait été vu en vol. L'espèce est quasiment menacée en région et typique des larris calcicoles. Sur ce même site a été revu l'**Hespérie des Sanguisorbes**, classée en danger et rare en Picardie. La haute vallée de la Somme est un de ses derniers bastions du sud de la région.

Au sein de la vallée Danivalle (Vaux-sur-Somme & Sailly-le-sec), cette année a permis de découvrir le **Thécla du Prunier** à proximité immédiate du site géré. C'est un papillon rare et quasiment menacé en Picardie.

...et des résultats de gestion fleurissant

Le coteau de Neuville-Coppegueule, en vallée de la Bresle, accueille l'une des deux seules stations régionales de **Mélampyre à crêtes**. Les travaux de fauche de la jachère et de débroussaillage des lisières ont permis de régulièrement faire augmenter l'aire de présence de cette plante, passant de 370 m² en 2017 à 1450 m² en 2023.

Dans les marais de l'Abbevillois, à l'occasion d'une journée d'échanges et d'inventaire regroupant les chargés d'études et les chargés de mission scientifique du Conservatoire, le **Blysmes comprimé**, petite graminée très rare essentiellement présente sur les marais arrière-littoraux, a été retrouvée au sein d'une prairie humide pâturée à Eaucourt-sur-Somme. Elle n'y avait pas été revue depuis 2010.



Lucine © M. GATEL



Thécla du prunier © G. MEIRE

De précieuses données de notre réseau de bénévoles : sur le site des marais communaux de Thennes, beaucoup de données faunistiques de cette année 2023 ont été produites par des bénévoles et en particulier le conservateur bénévole du site qui accomplit sa mission avec sérieux, régularité et motivation. Il en ressort des observations remarquables telles que le **Petit gravelot** qui est nicheur probable sur le site, l'espèce est classée vulnérable en Picardie. Ou encore la **Cordulie à corps fin** qui est quasiment menacée en Picardie.

Le chemin des ducs

■ Un premier bilan

En 2022 et 2023, s'est déroulé un projet dénommé « le chemin des ducs » porté par l'association Aubépine, le bureau d'étude Ecosphère et le Conservatoire. Les objectifs principaux de ce projet sont de déterminer et d'analyser les cheminements de dispersion des juvéniles Grands-ducs et d'analyser et déterminer les zones de stationnement temporaire (ZST) de ces juvéniles.

25 jeunes Grands-ducs (12 en 2022 et 13 en 2023) ont été équipés de balises, bagués et un échantillon de salive prélevé pour des analyses génétiques dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Malgré plusieurs décès de jeunes (destruction humaine, électrocution, maladie), à l'automne 2023 ce sont 7 jeunes Grands-ducs d'un an et demi et 13 juvéniles qui sont suivis par télémétrie. Les chemins de dispersion des juvéniles équipés en 2022 ont pu être étudiés avec l'identification de l'importance des milieux boisés qu'ils soient surfaciques ou linéaires pour les bivouacs des jeunes avec une traversée rapide et sur de longues distances des milieux ouverts.

Les ZST de 9 juvéniles de l'année 2022 ont été identifiées et étudiées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ces zones sont occupées de l'automne jusqu'au 15 janvier. Les premiers constats sont que certains jeunes occupent plusieurs ZST durant cette période d'une distance de 5 à 15 km et d'autres vont rester sur une seule zone. En 2022 la moyenne de durée de l'installation au sein de ces zones est de 74 jours. Les résultats globaux des deux années du projet sont encore en cours d'analyse.



Grand duc équipé d'une balise © C. SCUOTTO

Etude Syrph the Net

■ Sur la Réserve naturelle régionale des Marais de Cambrin, Annequin, Cunchy et Festubert

En 2005 et 2006, le Conservatoire avait réalisé sa première étude Syrph the Net. C'était un test exploratoire de ce que pouvait apporter un tel protocole dans le cadre de la gestion d'un espace naturel qui allait devenir Réserve naturelle.



Myathropa florea - Merodon equestris - Criorhina floccosa © C. SEIGNEZ

En 2022 et 2023, le Conservatoire s'est lancé dans le renouvellement de cette étude 17 ans après notre premier essai pour voir si une comparaison dans le temps pouvait apporter des éléments complémentaires, le site étant laissé quasiment en libre évolution. Les résultats ne sont pas encore pleinement analysés mais certains éléments peuvent malgré tout être présentés. Notre inexpérience de la première période ne nous a pas permis de mettre en œuvre le protocole de manière optimale, ce qui gêne un peu l'exploitation des résultats notamment sur la période de piégeage. 77 espèces avaient été observées en 2005-2006 et 91 l'ont été au cours de la seconde, ce qui pourrait faire penser à un gain de diversité. Ce gain est à minimiser du fait de l'utilisation de la chasse à vue lors du second passage de manière plus importante. Cependant, on a vu le cortège des espèces saproxyliques (espèces dont la larve se nourrit de bois mort) augmenter de manière significative, ce qui est cohérent avec le vieillissement du boisement en 17 ans. Par ailleurs, le nombre d'individus de syrphes n'a pas baissé ce qui laisse à penser que la Réserve naturelle est, pour le moment tout au moins, épargnée par les chutes drastiques observées globalement en Europe.



Inventaires de Bryophytes...

■ Les Glachoirs, site d'exception pour les Bryophytes.

C'est à partir du milieu du XIX^{ème} siècle que débute l'exploitation à ciel ouvert de calcaire à Saint-Vaast-lès-Mello, laissant place à d'immenses blocs et fronts de taille qui montrent un grand intérêt pour les communautés de bryophytes. Deux séries de diagnostics ont alors été réalisées en 2016 et 2023 démontrant de nombreux enjeux liés aux falaises calcaires thermophiles et aux faces plus ombragées des parois.

Parmi les 84 taxons inventoriés, 28 sont patrimoniaux en Hauts-de-France. La richesse des Glachoirs en mousses et encore plus en hépatiques, est exceptionnelle à l'échelle du nord de la France.

Les effectifs observés sont très importants pour plusieurs espèces d'hépatiques calcicoles comme *Southbya nigrella*, *Cephaloziella baumgartneri*, *Riccardia multifida*, *Mesoptychia badensis*, ou encore *Mesoptychia turbinata*. Le cortège caractéristique du *Cephaloziello baumgartneri* – *Southbyon nigrellae*, sur les roches ombragées ou en face nord, est extrêmement bien représenté sur le site, avec plusieurs dizaines de mètres carrés cumulés.

La diversité des types de roches calcaires (dure, friable, marneuse), l'altération de la roche par l'effet du vent, du soleil, de la pluie, les contextes microclimatiques extrêmement variés (disposition, orientation, différences de hauteur des blocs), la présence d'un jeune boisement, l'assise marno-calcaire au pied des blocs, compacté par le piétinement et l'exposition globale du site au nord, limitant le dessèchement par les vents d'est et du sud... sont autant de facteurs qui expliquent cette grande richesse.

Un certain équilibre entre évolution naturelle et actions régressives indirectes (fréquentation du site, escalade sur les parois) peut assurer une viabilité de ces conditions et l'originalité des cortèges.



Southbya nigrella © J. GAUDARD



Les glachoirs © C. LAMBERT

■ Étude des sphaignes sur la réserve de Boves

La Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Ladre de Boves est connue de longue date pour sa flore remarquable. La première observation des sphaignes sur la Réserve remonte à 1960 (Hauguel, 2023).

Depuis, ce groupe d'espèces a fait l'objet de plusieurs études (Boussu 1970 ; Sulmont 1973 & 86 ; Hauguel & Valet, 2009 ; Meire & Hauguel, 2019). Celles-ci ont permis de cartographier les sphaignes sur la Réserve et de suivre leur évolution. L'étude la plus récente a été menée en 2023 par un expert du Conservatoire Botanique National de Bailleul recensant la bryoflore, dont six espèces de sphaignes. L'ensemble des espèces de sphaignes présentes sont patrimoniales, dont une espèce classée comme exceptionnelle en Hauts-de-France.

L'étude a permis de montrer que quatre de ces six espèces sont abondantes et en extension sur le site (*Sphagnum fimbriatum*, *S. palustre*, *S. subnitens* et *S. teres*). Deux d'entre-elles, *Sphagnum capillifolium* et *S. squarrosum* montrent plutôt une tendance à la régression.

L'étude note cependant une perte d'espèces de bryophytes inféodées à de très bonnes qualités d'eau (*Scorpidium cossonii*), pouvant avoir disparu avec la dégradation de la qualité d'eau (Hauguel, 2023 ; Hydrosphère, 2011).



Sphagnum subnitens © A. MESSEAN

La faune de l'Abbevillois passée au peigne fin



Aeschna isocèle © D. ADAM

■ Encore un coup du LIFE Anthropofens

Les marais de l'Abbevillois, en aval de la vallée de la Somme abrite une diversité remarquable d'habitats tourbeux alcalins. C'est en toute logique que ce territoire a été intégré dans le programme LIFE Anthropofens visant à restaurer les tourbières alcalines du nord de la France et de Wallonie. Le Conservatoire d'espaces naturels intervient sur environ 400 des 1000 ha de marais que contient ce territoire. En plus de travaux importants visant à restaurer des prairies tourbeuses, le programme Life inclut l'élaboration d'un plan de gestion territorial sur l'ensemble des marais, dans le but d'avoir une vision globale de leur fonctionnement et des enjeux de préservation. Les études scientifiques pour alimenter le plan de gestion ont démarré en 2022 avec la flore et se sont poursuivies en 2023 avec la faune.

■ Une mosaïque d'habitats très favorable

Les inventaires menés ont permis de confirmer la richesse de ce territoire pour les oiseaux. De nombreuses espèces remarquables s'y reproduisent comme la Cigogne blanche, le Vanneau huppé, l'Echasse blanche, la Locustelle luscinoïde, la Gorgebleue à miroir, le Blongios nain ou encore la Pie-grièche écorcheur.

Du côté des odonates, 33 espèces sont connues sur le territoire parmi lesquelles la Cordulie à corps fin et l'Agriion de mercure, deux espèces protégées en France. Deux nouvelles espèces remarquables ont été découvertes cette année, l'Agriion nain et l'Aeschna isocèle.



Agriion nain © D. TOP

La diversité des habitats aquatiques du territoire (mares, cours d'eau, étangs...) et les grandes zones de prairie sont particulièrement favorables aux libellules.

Les suivis sur les orthoptères se sont notamment concentrés sur le Criquet palustre, espèce classée en danger d'extinction dans la région. Le criquet a déjà été observé par le passé mais sa répartition était mal connue. Les recherches ont permis de l'observer sur l'essentiel des prairies tourbeuses du territoire, son habitat de prédilection, dont certaines sont en cours de restauration dans le cadre du programme Life.



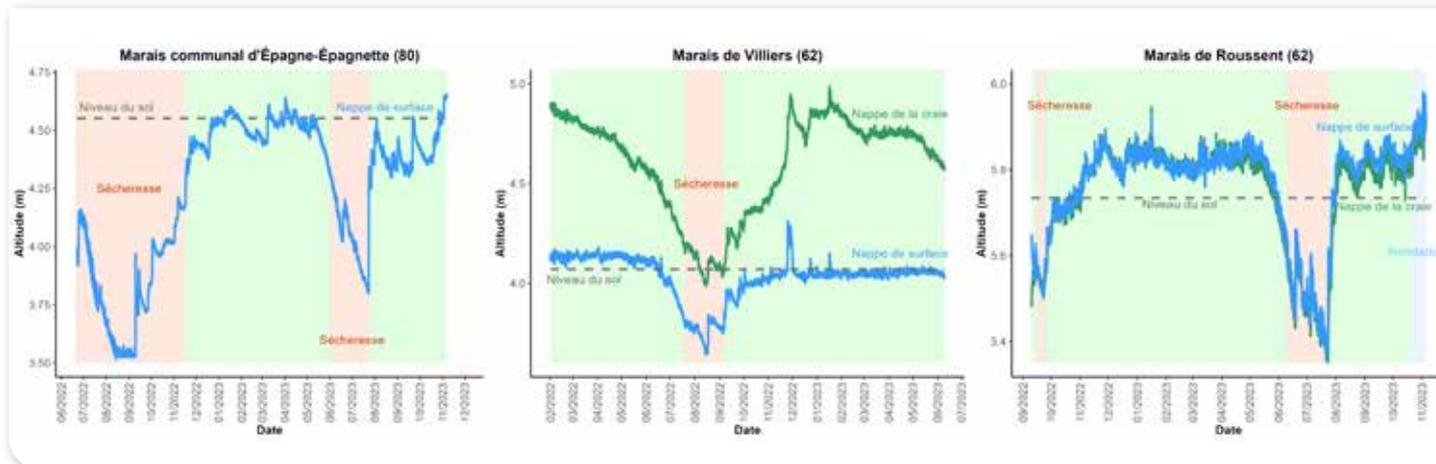
Criquet palustre © D. TOP

Les papillons de nuit ont également été étudiés en 2023, et tout particulièrement ceux inféodés aux roselières. Le nord de la France abrite en effet un cortège d'espèces inféodées aux roselières particulièrement riches. Là aussi les résultats ont mis en avant la présence d'espèces remarquables avec une grande abondance de l'Hypénodé des tourbières, espèce très rare en France, la présence de la Noctuelle de l'Alpiste, de la Nonagrie rougeâtre, de l'Ancre ou encore de la Zeuzère du roseau.

Les études réalisées sur l'ensemble du territoire ont permis de caractériser plusieurs communautés d'insectes et d'oiseaux de l'Abbevillois. La mosaïque de milieux est favorable à un grand nombre d'espèces animales qui utilisent différents habitats au quotidien. La fonctionnalité des tourbières a toutefois été fortement perturbée par les nombreux aménagements de l'Homme. Les actions menées par le Conservatoire depuis plus de 20 ans visent à les restaurer afin de préserver la magnifique et fragile biodiversité qu'elles hébergent.

Mise en oeuvre des protocoles de suivi LIFE

Les suivis scientifiques mis en œuvre dans le cadre du LIFE Anthropofens se poursuivent et permettent d'obtenir des éléments supplémentaires grâce aux relevés piézométriques et limnimétriques. La sécheresse estivale exceptionnelle de 2022, qui s'est poursuivie jusqu'au début 2023, a eu pour conséquences de retarder la recharge de la nappe d'eau souterraine entraînant sa diminution, et un retour tardif au niveau d'eau optimal d'hiver.



Comprendre les causes

À Épagne-Épagnette (80), le niveau optimal de surface est retardé de trois mois avant un retour de la sécheresse dès mi-mai 2023. Les niveaux d'eau bas et le manque d'engorgement en eau du sol conduisent à des conditions insuffisantes pour enrayer la dégradation de la tourbe et des habitats. Au marais de Villiers, à Saint-Josse (62), l'effet sécheresse s'est moins fait ressentir en intensité et en durée. Néanmoins, trois semaines après le début de l'irrigation sur le plateau, une baisse de pression, visible dans le piézomètre mesurant l'eau de la nappe calcaire, témoigne de la conséquence directe des prélèvements agricoles sur la ressource en eau et de ses impacts sur les milieux naturels. Les piézomètres de la vallée d'Authie à Roussent (62) indiquent la crue que le Pas-de-Calais a subi, mais aussi la recharge de la nappe souterraine.



Relevé des piézomètres © A. BERQUER

Évolution des niveaux d'eau sur les trois marais © A. BERQUER

Les piézomètres permettent de comprendre la relation entre précipitations, usages, et les différentes nappes. Le plateau crayeux et les zones humides jouent un rôle tampon en stockant et restituant l'eau. Ces capacités tampons semblent être entravées par certains facteurs comme l'imperméabilisation des sols et le manque d'éléments semi-naturels des paysages agricoles (haies, prairies), favorisant le ruissellement au détriment de l'infiltration. Enfin, le drainage des zones humides accentue leur sécheresse estivale entraînant des dégradations des habitats naturels et des tourbes, ce qui affecte le service de régulation du cycle de l'eau.



Le marais de Roussent - Août 2023 © A. VASSEUX

Des analyses révélatrices

Étudiante en Master, Élodie HEMERY a prélevé des tourbes sur les sites de la Somme et de l'Authie et a comparé les tests de terrain comme le test Von Post ou les observations de macro-restes aux tests de laboratoire comme le taux de fibres frottés ou de carbone organique par perte au feu. Ces analyses nous ont révélé des horizons particulièrement bien conservés, et d'autres très dégradés. Si l'estimation de la dégradation sur le terrain est bien corrélée aux indicateurs mesurés en laboratoire, les modèles statistiques inférant les variables influençant la dégradation restent à améliorer par des données supplémentaires, en 2024.

Amélioration des connaissances sur les boisements dans l'Aisne

■ Deux études sur des boisements axonais menées en 2023

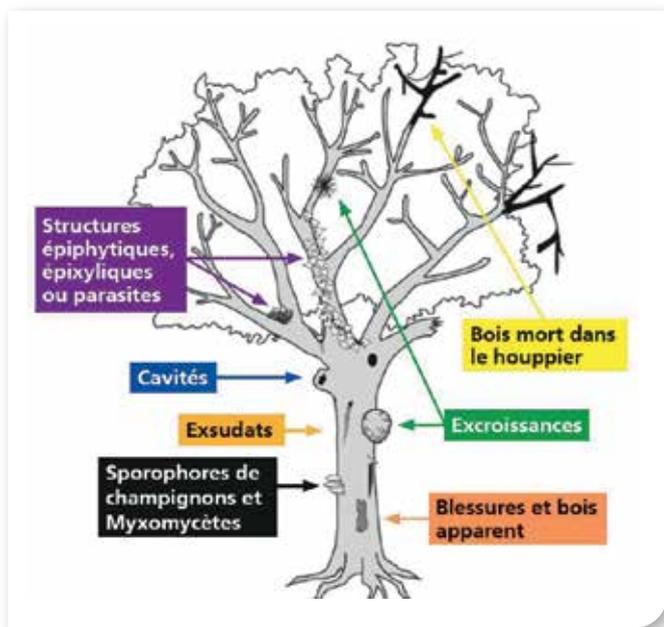


Schéma d'un arbre-habitat portant des dendromicrohabitats © EMBERGER et LARRIEU

Sur le site du Bois Belleau, en libre évolution depuis plusieurs dizaines d'années, la méthode de l'IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) a été mise en œuvre.

Elle permet de suivre dans le temps l'évolution du boisement en incluant des données sur le bois mort, les arbres habitats (d'espèces animales et végétales, de champignons), la diversité d'espèces, le diamètre des arbres... Ces données ont mis en lumière la présence de très gros arbres sur le site (dont des chênes de plus 1,30m de diamètre !).

Sur la Réserve de Versigny, l'étude a porté plus spécifiquement sur les arbres-habitats, qui sont porteurs de dendromicrohabitats ('DMH') : trous de pics, écorce décollée, lierre, branches mortes... qui servent de refuges, de lieux de reproduction, d'hibernation, pour des milliers d'espèces. Plus de 2000 arbres ont ainsi été décrits. Cette biodiversité forestière est surtout portée dans la réserve par les Chênes, qui sont les plus grands arbres, mais aussi par les Trembles et Bouleaux, espèces pionnières à croissance plus rapide.

L'équipe salariée s'investit également dans la thématique des boisements, avec une formation de l'équipe de la RNN de Versigny sur la Biodiversité forestière et la gestion forestière

durable (s'appuyant sur la dynamique naturelle de l'écosystème forestier).

En 2024, les efforts sur les boisements se poursuivront avec un stage dédié aux boisements du camp militaire de Sissonne, et la poursuite de la formation de salariés référents sur cette thématique.

Projet BEMHBAIP, résultats des évaluations sur 3 marais du Nord et du Pas-de-Calais

■ Une évaluation de l'indice de sténoécie des hétérocères (ISH)

Cette évaluation a été mise en œuvre sur 3 marais préservés par le Conservatoire : la RNN de la Tourbière Marchiennes (59), la pâture à joncs à Marles-sur-Canche (62) et le Marais de Boubers (62).

Ils ont bénéficié de cet état initial car des travaux de restauration de milieux humides ouverts y sont prévus. L'objectif de cet indicateur est d'apprécier l'évolution, la présence et la complétude des cortèges d'hétérocères vis-à-vis des futures végétations ciblées par ces travaux. En d'autres termes, aura-t-on dans 10 ans les espèces d'hétérocères associées à ces nouvelles végétations des milieux ouverts ?

Les résultats indiquent que les 3 sites échantillonnés sont considérés comme étant en bon état écologique pour les hétérocères eu égard aux habitats humides présents sur ces sites avant la réalisation des travaux prévus. Les boisements humides y accueillent des cortèges assez complets et représentant une grande diversité spécifique. Sur la pâture à joncs, près de 70% des espèces attendues sur les saulaies ont été observées démontrant l'intérêt de conserver les boisements humides pour les hétérocères.

Cette évaluation a montré aussi l'intérêt de conserver les roselières, typhaies qui accueillent de nombreuses espèces spécialistes de ces végétations. Quelques-unes de ces espèces ont pu être observées comme la Nonagrie de la Massette - *Nonagria typhae*, la Zeuzère du Roseau - *Phragmataecia castanae*, la leucanie du Roseau - *Senta flammea* et la Noctuelle des Roselières - *Arenostola phragmitidis*.



Réserve naturelle nationale de la tourbière de Marchiennes © G. REY



Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire les acquiert, les loue (par bail emphytéotique) ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). S'adaptant au contexte, il intervient aussi via des outils réglementaires comme une réserve naturelle. S'appuyant sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, l'association œuvre avec les collectivités et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs...) pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel.

L'année 2023 est à nouveau marquée par une progression avec 16 nouveaux sites d'intervention représentant 430 ha. À noter notamment du côté des acquisitions 34 ha de zones humides plus ou moins boisées en vallée de la Canche ; et sinon un partenariat avec le golf du Touquet pour la gestion de ses espaces hors parcours, ou près de 60 ha de boisements plus ou moins humides en Pays-de-Bray, sur deux sites (l'un communal et l'autre privé).

Nouveaux sites 2023

■ Aisne :

De nouveaux partenariats pour la préservation de pelouses calcicoles, prairies, boisements et cavités à Chauves-souris.

Le bail emphytéotique de 2003 pour la préservation et la valorisation de la Falaise de **Tupigny**, une des dernières pelouses calcicoles du Nord Est de l'Aisne, a été renouvelé en 2023 pour 25 ans. De nouveaux partenariats ont été engagés avec la commune pour l'extension du sentier pédagogique de la Falaise aux propriétés communales situées en face et pour un Verger.

Dans le Soissonnais, le Conservatoire mène depuis 2008 des actions pour la préservation des pelouses calcicoles de **Pasly**. Les pelouses de **Mahy** hébergent l'Odontite jaune, plante exceptionnelle en Hauts-de-France et plusieurs espèces rares comme l'Ophrys araignée, le Polygala chevelu, l'Armoise champêtre ou encore la Grémille des champs. Une convention de gestion de 10 ans a été renouvelée et étendue avec des propriétaires privés.

À **Vaucelles-et-Beffecourt**, le Conservatoire et un propriétaire privé préservent depuis 2010 un site constitué de pelouses sur sables acides, landes sèches, prairies à molinie et boisements. Le propriétaire et le Conservatoire ont souhaité étendre leur collaboration à une parcelle adjacente au site. Y ont été relevées huit espèces de flore d'intérêt patrimonial. Parmi elles, le Trèfle d'eau, le Potamo coloré et le Laiteron des marais, espèce pour laquelle la région des Hauts-de-France a une forte responsabilité de conservation au niveau national. Côté faune, le Nacré de la Sanguisorbe et le Cuivré des marais, papillons de jour menacés d'extinction en Hauts-de-France, y ont été observés.

Depuis 2007, le Conservatoire œuvre à la conservation à **Presles-et-Thierny** d'une prairie maigre de fauche à Serratule des Teinturiers, hébergeant de nombreuses espèces menacées et protégées en région et en France : Gaillet boréal, Laïche blonde, Cirse des Anglais côté flore et Criquet palustre, Cuivré des marais, Cuivré fuligineux et Nacré de la Sanguisorbe côté faune. Deux nouvelles parcelles étendent la surface à 3265 m².

Sur le Chemin des Dames, un propriétaire privé et le Conservatoire préservent ensemble une nouvelle parcelle de pelouses calcicoles du Mont-Bossu de **Chevregny**. À **Jumigny** et **Vassogne**, la contractualisation de deux nouveaux sites de prairies calcicoles, cavités à Chauves-souris et boisements viennent compléter les sites préservés du territoire. Ces sites possèdent un important patrimoine géologique et historique.

Dans le Sud de l'Aisne, les partenariats se poursuivent pour la préservation du Sonneur à ventre jaune, amphibien protégé, présent en Hauts-de-France uniquement dans le Sud du département de l'Aisne. Une convention a été signée entre la commune de **Mont-Saint-Père**, l'ONF et le Conservatoire pour la mise en place d'actions en faveur du Sonneur au sein de boisements au lieu-dit Les Usages.

■ Zoom sur le site mémorial de la Côte 204 : un nouveau partenariat avec l'ABMC



Monument américain de la Côte 204 © A. MESSEAN

Le monument américain de la Côte 204 est un mémorial inauguré en 1933 en souvenir de l'offensive du 18 juillet 1918, lors de la seconde bataille de la Marne. Situé à 3 km à l'ouest de Château-Thierry, le monument offre une vue étendue de la vallée de la Marne. Le site de 10,8 ha est propriété de l'American Battle Monuments Commission (ABMC) avec qui le Conservatoire a déjà un partenariat depuis 2009 pour la gestion du site du Bois Belleau situé à 7 km plus au nord-ouest.

L'environnement du mémorial est composé pour moitié de pelouses et prairies sèches et pour l'autre de boisements. L'objet du partenariat est d'accompagner l'ABMC dans la mise en place d'une gestion différenciée du site afin d'améliorer l'expression des cortèges d'espèces associées aux pelouses calcicoles et de développer dans les boisements humides des actions notamment en faveur de la création d'habitats favorables au Sonneur à ventre jaune. Les boisements humides situés au-dessus du mémorial sont

en effet attenants aux boisements sur lesquels le Conservatoire a une convention avec la commune d'Essômes-sur-Marne pour la gestion des chemins communaux en faveur du Sonneur.



Cuivré des marais © R. FRANÇOIS



Réserve naturelle des Praires du Val de Sambre © B. GALLET

Dans le Nord, la stratégie de confortement du réseau de sites gérés bat son plein avec une prospection foncière qui a concerné avant tout les extensions de sites.

Dans l'Avesnois, les Réserves naturelles régionales historiques des **prairies du val de Sambre** et des **monts de Baives** et environs ont fait l'objet d'extensions par acquisition. Le bois du Toaillon a fait l'objet d'une donation à la Fondation Espaces naturels de France après 5 années de partenariat fructueux (voir zoom). Des prairies de grande qualité écologique ont aussi été acquises dans la **vallée de l'Helpe majeure**.

En vallée de l'Escaut, le site d'**Onnaing** (mont de Rétiau, site Toyota) a été renouvelé tout comme le site de la **fosse Saint-Pierre à Thivencelle**. Deux nouveaux sites gérés, en lien avec la Communauté d'agglomération Valenciennes métropole, viennent renforcer le réseau. La **Réserve naturelle des**

prairies de l'Escaut rivière a aussi fait l'objet d'une expertise en extension.

En vallée de la Sensée, le site de la **sablrière d'Hamel** fait l'objet d'une extension par voie contractuelle (fruit d'un travail collaboratif de longue haleine avec deux industriels, la Commune et l'EPF) et la gestion du site du **marais d'Aubigny-au-bac** a été renouvelée (à proximité de la future terminaison du Canal Seine-Nord-Europe).

Enfin, dans les Flandres, plusieurs années après une première expertise écologique, le Conservatoire intervient de nouveau sur le site de **La Savane de Zegerscappel** (prairie et boisement diversifiés) dans une plaine agricole intensive.

■ Zoom sur le Bois du Toaillon

Le Bois du Toaillon constitue un massif forestier de 135 ha situé dans le territoire bocager de l'Avesnois, en limite du Cambrésis.

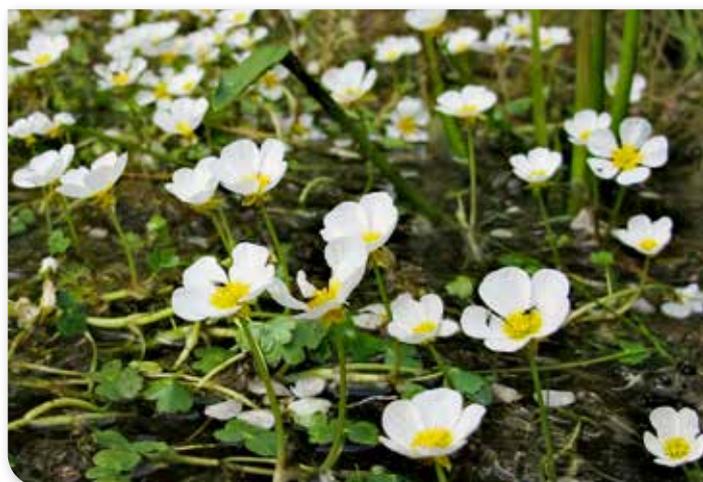
Le boisement, dominé par la Chênaie à Jacinthe des bois et l'Aulnaie-Frênaie, est caractérisé par un réseau assez dense de fossés, ruisseaux et mares qui lui confère un intérêt particulier. Il s'agit d'une forêt ancienne (boisement déjà présent sur les cartes de Cassini datant du XVIII^{ème} siècle), mais de naturalité relativement limitée à l'heure actuelle. Le bois abrite, entre autres, nombre d'amphibiens (Triton crêté...), de mammifères (Murin de Bechstein, Martre des pins par exemple) ou encore d'oiseaux comme la Bécasse des bois, la Mésange boréale et la Cigogne noire.



Jacinthe des bois © V. MERCIER

Côté flore, on note, entre autres, la présence de la Jonquille sauvage dans les layons forestiers, ou encore du Myosotis à poil réfracté et de la Renoncule peltée à proximité des mares.

Depuis 2018, le Conservatoire est partenaire de Monsieur Eric Derville, associé majoritaire du groupement forestier qui détenait le bois. Le Conservatoire a peu à peu tissé des liens de confiance avec les acteurs de la gestion du bois : famille Derville, coopérative Cofnor, bailleur de chasse, garde forestier... Monsieur Derville et sa famille ont souhaité en 2023, procéder à la donation de leurs parts du groupement forestier à la Fondation espaces naturels de France pour en assurer une préservation pérenne et une gestion par le Conservatoire. Nous remercions de nouveau chaleureusement la famille pour cette confiance.



Renoncule peltée © D. FRIMIN

La poursuite d'une gestion en faveur de la biodiversité va être menée dans les années à venir avec l'objectif affiché de préserver la moitié de la surface du boisement de toute activité sylvicole (hors danger imminent) et d'adapter peu à peu les pratiques de chasse aux enjeux de conservation du patrimoine naturel. La libre évolution d'une partie du boisement sera donc la ligne directrice de la gestion menée. Des actions de sensibilisation ou pédagogiques vont aussi se poursuivre dans cet espace remarquable.



■ Oise :

L'année 2023 dans le département de l'Oise a été marquée par la signature de conventions de gestion de deux nouveaux sites d'une trentaine d'hectares chacun dans le Pays de Bray, à **Blacourt** notamment. La commune de Blacourt et l'Office National des Forêts ont confié au Conservatoire la gestion des landes et des bois communaux (voir détail ci-après) et la Société Edilians a renouvelé sa confiance dans le Conservatoire en signant une nouvelle convention pour la mise en œuvre de mesures compensatoires sur plusieurs sites du pays de Bray dont le **Bois des Tailles**, bénéficiant d'un arrêté préfectoral de protection de Biotope (APPB).

2023 est également l'année des signatures dans l'Oise des premières obligations réelles environnementales (ORE) patrimoniales de 99 ans, encore à Blacourt, pour la sauvegarde de la Fontaine Modet, et à **Béthisy-Saint-Pierre**, en Vallée de l'Automne, pour la préservation du Bois de Beaumont.

En Vallée de l'Automne, grâce au financement du premier Fonds vert, le Conservatoire a réussi à acquérir une partie de la pelouse de Puisière à **Béthisy-Saint-Martin**, et à **Auger-Saint-Vincent**, la convention de gestion de la roselière de la Jonnière a été renouvelée. En vallée du Thérain, près de Beauvais, à **Fouquénies**, la commune a renforcé la protection du Larris de Vigne-Vattier en signant un bail emphytéotique administratif avec le Conservatoire.

Et deux autres importantes conventions de gestion ont été renouvelées : une, dans les **Marais de Sacy** avec un propriétaire privé, permettant ainsi la réalisation de travaux de restauration prévus dans le cadre du programme LIFE Anthropofens visant la restauration des tourbières alcalines des Hauts-de-France, et une autre, avec le Château impérial de **Compiègne**, pour la préservation des chauves-souris, et en particulier des Grands Murins, passant une partie de l'été dans les combles de cette magnifique demeure. La majeure partie de ces sites sont d'intérêt européen et se trouvent en sites Natura 2000. C'est donc une part non négligeable du patrimoine commun qui est ainsi préservé.



Signature de l'ORE de Fontaine Modet à Blacourt © C. MOREL



Bois communal de Blacourt © CEN HdF



Landes communales de Blacourt © CEN HdF

■ Zoom sur les communaux de Blacourt

Bel exemple de ce patrimoine, les communaux de Blacourt sont un véritable écrin de nature typique du Pays de Bray humide, site Natura 2000 caractéristique des habitats semi-naturels développés sur argiles et sables humides découverts par le creusement progressif de la boutonnière du Pays de Bray, l'une des plus belles au monde.

Cachée au centre de boisements de Chênes plus ou moins humides, au sous-bois agrémenté de Molinie bleuâtre, persiste encore une lande à Bruyère dont la composition florale rappelle l'influence du climat océanique en provenance de la toute proche Normandie. Les floraisons y sont vives et colorées, passant du blanc, du rose, au jaune, puis au violet, en fonction des saisons. Participent à ces tableaux de maîtres pastoraux, la Bruyère à quatre angles, l'Orchis tacheté, la Pédiculaire des bois, ou bien encore l'Ajonc nain. Trois de ces espèces sont protégées par la loi, car rares et menacées de disparition dans les Hauts-de-France.

La fraîcheur et l'humidité relative des lieux autorisent le maintien d'espèces d'affinités sub-montagnarde : la Myrtille, le Nard raide ou bien encore la Linaigrette à feuilles étroites. Ces deux dernières sont également protégées par la loi.

Dans les bois, quelques taillis de Bouleaux sont associés à des tapis et coussinets de sphaignes, confirmant le caractère acide des sols présents.

La faune présente aussi quelques caractères typiques du Pays de Bray et originaux pour la région. À qui sait tendre l'oreille, il n'est pas rare de saisir le chant d'un Rouge queue à front blanc, le martelage d'un Pic noir, la stridulation de la Decticelle des bruyères, sauterelles des landes et des pelouses, ou bien encore du Criquet ensanglanté, typique des landes et des prairies humides.

Et le long du sentier de découverte, mis en place il y a quelques années par la Communauté de Communes du Pays de Bray et la commune, vous pourrez être suivi ou accompagné par le vol du rare Hespérie du Brome, petit papillon de jour encore assez présent en Bray humide.

■ Pas-de-Calais :



Pâturage à Jonc de Marles-sur-Canche © G. REY

Enfin, les **Communes de Saint-Venant** (marais de la Lys), **Burbure** (terril classé) et **Mareuil** (marais de la Scarpe amont) ont renouvelé leur confiance au Conservatoire pour la gestion de leurs espaces remarquables avec les nombreux usagers locaux.

Dans le Pas-de-Calais, le réseau de sites gérés se développe dans deux des principales vallées alluviales, continuant de former un réseau de sites fonctionnels interconnectés.

C'est dans la **vallée de la Canche** que le développement est le plus marqué, avec quatre marais communaux nouvellement gérés ou renouvelés à **Marles-sur-Canche**, **Brimeux**, **Maresquel** et **Blangy-sur-Ternoise** sans compter le transfert du **marais de Villiers** à la Fondation Espaces naturels de France, un renforcement du **coteau de Saint-Rémy-au-bois** et surtout une intervention prometteuse sur la **forêt du Touquet** en partenariat étroit avec la Commune.

Dans la vallée de l'Aa, la signature récente d'un partenariat sur un marais privé à **Renty**, l'extension de la **Réserve naturelle nationale à Elnes**, ou la prise en gestion d'un coteau communal à **Affringues** sont autant de signes d'un renforcement du caractère préservé de ce secteur exceptionnel.

■ Zoom sur la basse vallée de la Canche :

Le Conservatoire a récolté les fruits d'un travail de concertation et d'animation territoriale de longue haleine sur la basse vallée de la Canche.

Au bénéfice d'une longue discussion avec des propriétaires privés, le Conservatoire s'est d'abord porté acquéreur de 34 ha de marais alluviaux dans le lit majeur du fleuve. Occupés par des boisements naturels (Aulnaies, Saulaies) et anthropiques (plantations de peupliers), le secteur porte un enjeu majeur lié à la biodiversité mais aussi à la lutte contre les inondations et la captation du Carbone.

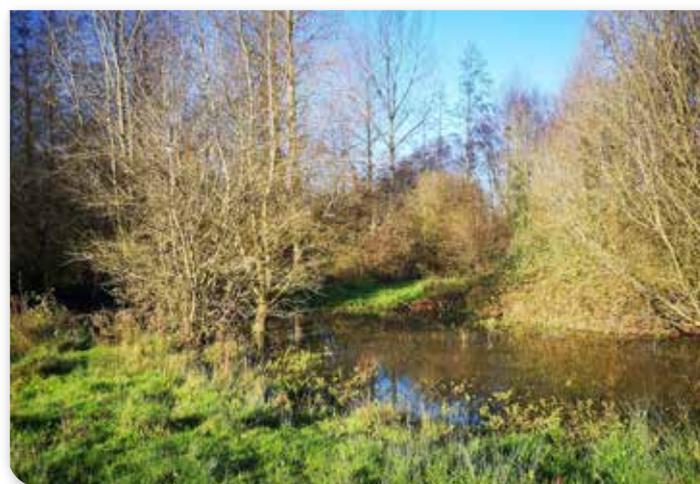
Ces marais tourbeux s'inscrivent parfaitement dans un ensemble de marais alluviaux situés le long de la Canche et gérés par le Conservatoire dont les marais communaux de Montreuil-sur-mer, Beaumerie-Saint-Martin, Marles-sur-Canche, Brimeux, Beaurainville, Aubin-Saint-Vaast, Guisy (de l'aval vers l'amont). Ces marais présentent une certaine forme de complémentarité en terme d'expression des différentes végétations et espèces liées aux différents faciès de la vallée pouvant être plus ou moins tourbeuse.

En parallèle, le Conservatoire a eu l'opportunité d'acquérir, via la SAFER Hauts-de-France, un petit marais de 4 ha situé à Neuville-sous-Montreuil, à l'interface entre deux ensembles d'intérêt régional que sont la vallée de la Course et la vallée de la Canche. Le site est dominé par des boisements hygrophiles mais aussi maillé d'un réseau dense de fossés et cours d'eau très claire qui hébergent des herbiers aquatiques de qualité. Quelques milieux semi-ouverts (roselières, cariçaies et mégaphorbiaies) ponctuent aussi le marais.

Enfin, la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique a pu acquérir, en continuité avec l'acquisition du Conservatoire, 50 ha de peupleraies en milieu alluvial. Ceci constitue une opportunité unique de mener à bien une gestion écologique sur un ensemble très cohérent de parcelles. Le Conservatoire et la Fédération de pêche ont donc conclu un partenariat en ce sens.



Vue de la basse vallée de la Canche © V. MERCIER



Marais de Guisy © M. DROUGLAZET



■ Somme :

Dans la Somme, l'année 2023 a été marquée par quelques nouvelles interventions (acquisition d'une parcelle de 0,4 ha en extension de la Montagne de Grès à **Grattepanche**, assistance à la gestion auprès de la Ville de **Péronne** pour l'étang de Robécourt). Plusieurs partenariats ont été renouvelés, comme sur la partie privée de la **Montagne de Chipilly** et au marais de La Lourde queue à **Mareuil-Caubert**. Le partenariat avec la Ville d'Abbeville au Parc de la Bouvaque a aussi été renouvelé pour 10 ans et étendu à 40,7 ha.

De même, l'action foncière du Département de la Somme et du Conservatoire du littoral se poursuit avec la remise en gestion au Conservatoire de respectivement 8,4 ha et 12,3 ha.

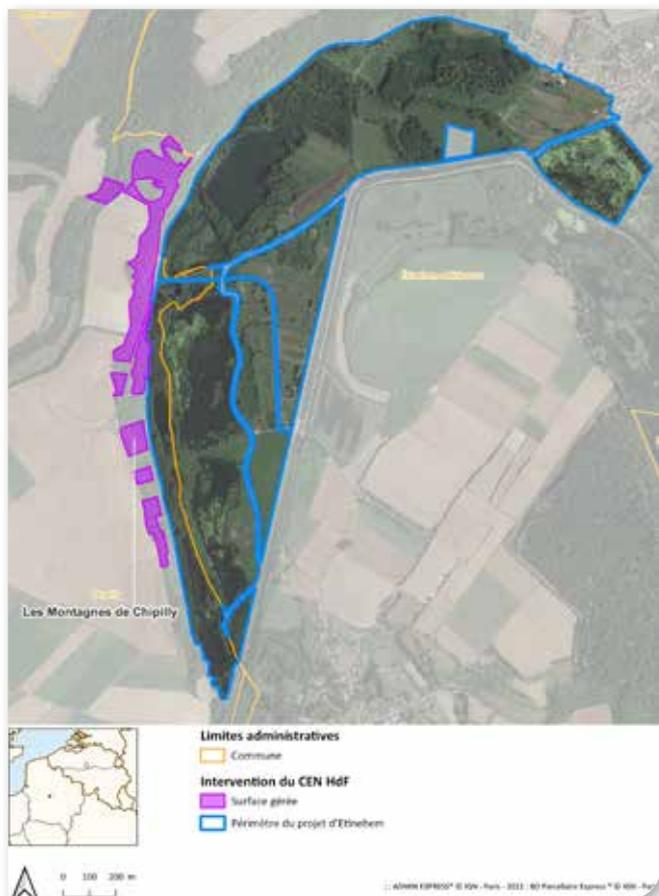
D'autres projets ont abouti début 2024, notamment l'accompagnement d'un projet agroécologique au Val aux Lépreux à **Grand-Laviers** sur 20,6 ha.

Mais le projet qui a le plus marqué l'année 2023 a été le partenariat avec la Commune d'**Etinehem-Méricourt**.



Marais de La Lourde queue © L. LEMAIRE

■ Zoom sur la Réserve naturelle des Boucles de la Somme à Etinehem-Méricourt



En 2022, à l'initiative de la Commune d'Etinehem-Méricourt, les acteurs locaux (Département de la Somme, Communes, Conservatoire d'espaces naturels, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Fédération des chasseurs, etc.) ont mené des réflexions et premières expertises pour la création d'une zone préservée et la mise en œuvre d'une restauration écologique des milieux tourbeux de ce marais de la Haute-Somme.

L'expertise a permis d'identifier un important potentiel de restauration de tourbière. Mais il existe aujourd'hui des dysfonctionnements qui ne permettent pas à ce potentiel de s'exprimer : forte variation des niveaux d'eau, présence de peupleraie, etc.

L'objectif est donc de recréer des zones de tourbières fonctionnelles et d'en faire une zone de quiétude pour les oiseaux sur plus de 105 ha.

Les principaux besoins pour restaurer ces milieux tourbeux sont de remettre en place une gestion de l'eau adaptée (avoir suffisamment d'eau toute l'année), de recréer des milieux ouverts (roselières et prairies humides). Cela passe principalement par des opérations d'installations d'ouvrages hydrauliques (vannes ou seuils), de déboisements (qui ici sont un signe, voire une cause de dysfonctionnement de la tourbière), d'étrépage (enlèvement localisé du sol superficiel), d'installation d'équipements pour le pâturage (clôture, etc.) et de démolition et dépollution (enlèvement de chalets et de déchets).

Réserve naturelle des boucles de la Somme © CEN HdF



Vue sur Etinehem © M. JAMES

Cet important programme de travaux, d'un budget de près de 2,5 millions d'euros, sera mis en œuvre par le Conservatoire, en concertation avec les partenaires locaux, et en premiers la Commune et le Département, propriétaires des terrains et qui en ont confié la gestion au Conservatoire respectivement par un bail emphytéotique de 30 ans et par une convention de gestion de 40 ans.

En parallèle, dans le cadre de sa démarche « Vallée de Somme Vallée Idéale », le Département de la Somme mène une étude pour améliorer l'accessibilité du site au public pour qu'il soit également un lieu de pédagogie et d'émerveillement.



Carte des nouveaux sites 2023

Le développement du réseau de sites contractualisés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en 2023



Admin. Données © IGN - Paris (2023)
RS Topo © IGN - Paris, © IGN - Paris (2022)



Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, avec son équipe technique, en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue les travaux inscrits dans les programmes pluriannuels de travaux établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés : génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage. Aussi, des chantiers école ou de bénévoles sont organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.

À ce sujet, un focus est fait sur des chantiers école qui ont une double dimension pédagogique et de gestion proprement dite (P33). Également un important retour vous est présenté sur la mise en œuvre des travaux de restauration du programme LIFE Anthropofens en cette année de forte activité (P30-31).

Restauration d'une vocation agri-découverte à l'ancienne Sablière d'Hamel



La sablière d'Hamel © STB Matériaux

■ La Sablière d'Hamel, un peu d'histoire

La Sablière d'Hamel est un site d'une vingtaine d'hectares localisé dans le département du Nord à un peu moins de 10 km de Douai. Un net contraste paysager caractérise la commune entre un fond de vallée marécageux, succession de bois et d'étangs issus de l'extraction de la tourbe, et le plateau agricole de l'Ostrevent dominé par des buttes sableuses culminant à plus de 60 mètres.

Les opportunités que les zones d'extraction présentent pour de nombreuses espèces de vertébrés (Hibou grand-duc, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Crapaud calamite ...) nous viennent rapidement à l'esprit mais pendant une dizaine d'années, avec les conseils de l'écologue de l'Etablissement public foncier (EPF), la commune propriétaire et l'entreprise titulaire des droits d'exploitation (STB Matériaux) ont développé une démarche partenariale ambitieuse, labélisée plusieurs fois, visant à valoriser la présence d'espèces d'abeilles solitaires nichant dans le sable, importantes tant en effectif (plusieurs milliers) qu'en nombre d'espèces (près de 60 espèces différentes).

C'est aussi grâce aux relevés historiques du Groupe Ornithologique et Naturaliste et après un récent diagnostic écologique du Conservatoire que d'autres richesses ont été mises en évidence comme notamment la présence du triton crêté ou un significatif cortège d'oiseaux nicheurs dont 10

présentent un intérêt patrimonial. Et en tout premier lieu, la présence d'une colonie d'Hirondelle de rivage qui est un enjeu important de par sa taille significative (1 à 2 % de la population nicheuse française en 2022).

■ Et concrètement

Suite à la fin de l'exploitation industrielle et à la modification du projet initial de remise en état du site (boisement dense prévu) pour créer des habitats de substitution ou de nouveaux milieux favorables aux abeilles et autres Hyménoptères (recouvrement de certaines zones en cours de renaturation d'une couche de sable issu de l'exploitation), c'est un conventionnement de 10 ans avec le Conservatoire qui cadrera la mise en place d'opérations visant au maintien de ces abeilles psammophiles.

Le partenariat prévoit aussi la sensibilisation à ces espèces via un projet d'ouverture au public (qui valorisera également une vue imprenable sur la vallée de la Sensée), ainsi qu'un projet scientifique de suivi des relations plantes-pollinisateurs sur 10 ans.

Pour couronner l'ensemble, cette arène sableuse partiellement renaturée a fait l'objet d'un aménagement agricole de 4 parcs de pâturage sur 6 ha visant à favoriser le maintien ou l'expression optimale d'une diversité d'habitats qui n'attend plus que l'exploitant motivé qui viendra y faire paître ses caprins.

Des chantiers d'envergure pour le LIFE Anthropofens

Le Life Anthropofens déploie les grands moyens dans les vallées de la Somme et de l'Avre. Quatre chantiers d'envergure ont débuté fin 2023 afin de restaurer le fonctionnement de tourbières alcalines et préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire qu'elles hébergent. Les chantiers en cours sur les sites de Morcourt, Blangy-Tronville, Moreuil et Hailles font appel à de nombreuses techniques de génie écologique afin de restaurer leur fonctionnement hydro-écologique.



Vue aérienne du chantier de déboisement à Morcourt © L. LEMAIRE

■ Les tourbières, des écosystèmes fragiles

Les tourbières sont des écosystèmes complexes à la croisée des deux grandes problématiques que sont la disparition de la biodiversité et le dérèglement climatique. C'est pourquoi il est urgent de maintenir les sites en bon état de conservation et de restaurer ceux qui peuvent l'être. L'ambition du LIFE Anthropofens a été pensée pour répondre à ces problématiques. Le projet qui vise à restaurer 480 hectares de tourbières alcalines dans les Hauts-de-France d'ici à 2025 a atteint son rythme de croisière et les chantiers de restauration se multiplient !

Lorsqu'une tourbière est asséchée (notamment par des systèmes de drainage) la tourbe se minéralise ; la tourbière émet alors beaucoup de carbone dans l'atmosphère et de nombreux nutriments dans le sol. Les arbres, plus gourmands en nutriments que les plantes herbacées typiques des habitats tourbeux, vont alors coloniser la tourbière. On passe d'un habitat dit « ouvert » à un habitat « fermé ». Les conséquences sont désastreuses pour le climat et terribles pour la biodiversité locale qui disparaît.

■ Des chantiers sur-mesure

Heureusement il est possible d'inverser la tendance en menant à bien des travaux de restauration. À chaque problème sa solution : en premier lieu, la plupart des chantiers commencent par le déboisement des espaces envahis par les arbres pour ré-ouvrir les milieux. Ensuite, pour lutter contre l'eutrophisation des milieux, des pelles mécaniques viennent décaper la surface du sol. Les premiers horizons de tourbes minéralisées sont ainsi enlevés et évacués. Le sol mis à nu est plus pauvre en nutriment car il est maintenant composé de tourbe bien préservée. Des plantes de tourbières, dont les graines sont toujours présentes dans la banque de semence du sol vont alors recoloniser les zones de travaux ; on appelle cette phase la cicatrisation.

Enfin, afin de restaurer l'hydrologie des sites et permettre le bon engorgement en eau du sol, on vient neutraliser les anciens fossés de drainage, et installer des seuils à l'exutoire des sites. Ce faisant on permet la préservation des stocks de



Déboisement à Blangy © P. TRONGNEUX



Pelle et rogneuse - Morcourt © A. ANDRE



carbone contenus dans le sol car on arrête la dégradation des tourbes en surface.

Les travaux de restauration de milieux naturels sont souvent compliqués, mais en tourbière toute intervention prend une autre dimension. En effet, les travaux ont toujours lieu durant l'automne/hiver afin de limiter au maximum les impacts sur l'avifaune. Cependant, ces périodes correspondent aussi aux moments où les niveaux d'eau dans les tourbières sont les plus hauts. Ce sont donc des entreprises spécialisées, disposant de matériel très spécifique qui mènent à bien ces chantiers particulièrement complexes. Les engins qui travaillent sur les zones de chantier font plusieurs tonnes et le sol est souvent très peu portant, parfois même un humain a du mal à se déplacer sans passer à travers le sol ! Les engins de chantier comme les pelles mécaniques et les dumpers sont donc équipés en conséquence : la présence de larges chenilles et

de plaques de répartition des charges leur permet de travailler en plein cœur des tremblants.

Les travaux démarrés en 2023 se poursuivent en 2024. Au total 9,5 hectares de tourbières seront déboisés et décapés soit près de 14 terrains de football ! 1,5 kilomètre de fossés de drainage seront neutralisés et 7 ouvrages de gestion des eaux seront posés.

Afin d'assurer la gestion des sites à long terme près de 1 km de clôture sera également posé. En effet, afin de pérenniser les actions de restauration une gestion par pâturage est mise en place une fois les chantiers terminés et les sites cicatrisés. Des études scientifiques poussées permettront dans quelques années de faire le bilan des travaux. Les différents suivis d'espèces animales et végétales permettront de mesurer le succès des opérations de restauration. Affaire à suivre donc !



Vue aérienne du chantier de Moreuil © J. HUMMEL

■ Retour sur les travaux de débroussaillage au sein de la RNN de la tourbière alcaline de Marchiennes

Comme on dit, plus de peur (ou d'appréhension plutôt) que de mal ! C'est avec un grand soulagement et la fierté d'un beau travail accompli que les travaux de débroussaillage prévus dans le cadre du LIFE ont été réceptionnés en décembre 2023 après 4 mois de travaux, en présence du Parc naturel régional Scarpe-Escout, en charge de la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, le Conservatoire, en tant que gestionnaire de la RNN, et l'entreprise locale HYDRAM. Les spécificités du milieu rendaient difficiles ces interventions (sol peu portant, niveaux d'eau hauts, vieux saules têtards à préserver...).

Cofinancés par l'Europe et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, ces travaux lourds de restauration ont été une opportunité de rouvrir par broyage de fourrés de saules, avec export des rémanents, sur 2,13 hectares au cœur même de la RNN et d'anticiper ainsi les travaux prévus au premier plan de gestion en cours de finalisation.

Ils visent à favoriser les végétations ouvertes typiques des tourbières alcalines : la roselière à Fougère des marais, la roselière à Marisque et les bas-marais.



La tourbière après les travaux © B. GALLET

Dès l'hiver 2023-2024, ces zones couvertes d'eau ont fait le bonheur des limicoles et anatidés et les prospections prévues cette année devraient permettre d'évaluer les premiers résultats et nous orienter pour la gestion future de ces zones. Voyons ce que va nous réserver la banque de semences du sol !

Restauration de lisière sur la RNR de l'Escaut rivière

■ Une opération écologique et sociale !

Fin 2022, le Conservatoire avait missionné une entreprise pour le déboisement d'une bande de 300 m de long sur 10 m de profondeur le long du chemin de halage du Canal de Saint-Quentin.

Cette opération de restauration d'une lisière étagée entre le boisement et le fossé périphérique visait également à mettre en sécurité cette zone où la chute de branches était régulière sur les lignes électriques et la voirie.

Pour limiter les coûts d'intervention et valoriser ce bois coupé, la Commune de Proville et le Conservatoire ont eu l'idée de proposer aux habitants de venir couper les grumes en stères par leurs propres moyens afin d'en bénéficier à titre gratuit pour leur chauffage. En période de crise énergétique, plus de 80 habitants ont répondu présent à cette opération d'affouage qui s'est déroulée sur plusieurs semaines, avant le réveil du printemps. Le Conservatoire a marqué les lots de bois, et, après vérification des assurances, un tirage au sort a été réalisé pour que le hasard répartisse les bois de saules, aulnes et frênes.

Chapeau aux services de la mairie qui ont remarquablement bien coordonné les créneaux entre les participants ! Débarrassée du gros bois, cette lisière va désormais pouvoir être gérée plus facilement par fauche et être bien plus attractive pour la faune de la Réserve.



Affouage de Proville - RNR de l'Escaut Rivière © A. LASSELIN



Après l'affouage (juin 2023) - RNR de l'Escaut Rivière © B. GALLET

En route pour la sauvegarde de l'Azuré de la croisette dans l'Oise



Bénévoles lors de l'étude sur les fourmis © JS REBOURS

■ Des premiers travaux et un futur plan d'actions

L'Azuré de la croisette est un papillon de jour qui n'est présent que sur deux secteurs en Hauts-de-France, dont l'un situé dans l'Oise. Son cycle de vie est assez complexe et nécessite la présence de sa plante hôte, la *Gentiane croisette*, et de fourmis capables d'élever la chenille jusqu'à sa métamorphose. Les suivis réalisés tous les ans dans l'Oise montrent que la population est en régression, en raison de la disparition de son habitat par la colonisation des fourrés mais également par des dommages causés sur les stations. Le Conservatoire et le PNR Oise-Pays de France contribuent au suivi et à la préservation de l'espèce depuis plusieurs années.

En 2022, des premières actions « coup de poing » ont été mises en place : pose d'un exclos et panneaux d'information, coupes de rejets... En 2023, la restauration du milieu s'est poursuivie par un nouveau chantier de coupe de ligneux. Les

nombreuses études réalisées en parallèle de ces actions nous ont permis d'en savoir plus sur les besoins de cette espèce. En 2024, les travaux devraient se poursuivre, ainsi que le montage d'un plan d'actions visant à la sauvegarde voire au renforcement de l'espèce. Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué aux différentes opérations réalisées !



Les journées techniques GMNF

■ Aux landes de Versigny

En partenariat avec les lycées agricoles de Thiérache (Vervins), du Balcon des Ardennes (Charleville) et Charles Naveau (Sains du Nord), nous avons organisé trois journées techniques (7 au 9 mars 2023) sur la RNN des landes de Versigny.

Le BACPRO Gestion des milieux naturels et de la faune est une filière technique qui vise à former des techniciens de l'environnement et de la protection de la nature. Nous avons construit ces journées autour de chantiers en répartissant des rôles variés aux élèves passant du conducteur de travaux au chef d'équipe, d'une équipe communication à la logistique et sans oublier la grosse équipe d'agents techniques.

La réserve est un superbe support pédagogique et les élèves ont pu, au travers de cette manifestation, restaurer des habitats de landes sèches, humides, et découvrir les autres missions du Conservatoire. Nous avons également mis l'accent sur des techniques de débardage, le passage d'un petit porteur forestier, l'intervention d'une équipe de bénévoles de l'association d'attelage de l'Aisne et l'utilisation du tracteur du Conservatoire afin d'évacuer les rémanents sur les chantiers.

Les journées ont été agrémentées de sorties afin de présenter les 30 ans de gestion de la réserve, de découvrir des méthodes de suivi et d'animations et mieux appréhender les actions identifiées dans les plans de gestion. La Croix Rouge était également présente en soutien pour sécuriser le chantier.

Ce projet sera renouvelé en 2024 sur un autre site Axonais.



Travaux de déboisement pour les GMNF aux landes de Versigny
© M. GEORGES



Les élèves du bac pro GMNF sur la RNN des landes de Versigny
© M. GEORGES

■ Un partenariat avec une nouvelle formation



Les apprenants de Bavay en action © M. GEORGES

Le lycée professionnel de Bavay (Groupe Institut de Genech) a développé deux formations par alternance en lien avec les métiers du Génie écologique. Suite à un précédent partenariat avec la filière travaux forestiers, les formateurs se sont naturellement tournés vers le Conservatoire afin de réaliser des travaux sur des milieux naturels.

Nous avons donc accueilli pendant deux jours une quinzaine d'ouvriers en formation sur le site du Fleuriché à Mauregny-en-Haye. Les travaux proposés ont complété leur module de formation sur le pâturage et les aménagements pastoraux afin de préserver des habitats.

Accompagnés des techniciens du Conservatoire, les apprenants ont pu parfaire leurs techniques de création et restauration de clôtures de barbelés, ainsi que participer à la réouverture du parc de pâturage. Afin d'apporter une plus-value à ces journées, nous avons également proposé aux formateurs une présentation de la gestion du pâturage sur la Réserve Naturelle Nationale des landes de Versigny. Les techniciens du Conservatoire ont également réalisé un focus sur l'installation et la réparation d'abreuvoirs type « pompe à museau ».

Afin de mettre les ouvriers en condition de travail, le lycée a investi dans un robot-tracteur permettant de réaliser différents types de travaux passant du broyage au débardage.

■ Quelques chiffres

Surface, linéaire et évaluation du coût des travaux réalisés :

- Broyage refus de pâturage (genêt, ronces...) = 4737 m² = 805€
- Installation clôture neuve = 60 m = 1000€
- Entretien clôture (changements piquets + réparation, création coins argentins avec débroussaillage et coupe de chablis en amont) = 690 m (environ 70 piquets changés) = 3000€

Total des travaux produits par le lycée = 4800€

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on aime, ce qui nous touche ou nous émeut, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'attache à rendre accessible au plus grand nombre le réseau de sites naturels gérés en région. On compte ainsi plus de 200 espaces propices à la balade librement, qui permettent à tous de profiter de la diversité des paysages et des ambiances de la nature régionale. Beaucoup sont dotés d'un panneau d'information ou d'un parcours pédagogique. Entre sentiers aménagés pour les personnes à mobilité réduite et sites intimistes, l'offre de découverte est riche et diversifiée.

Pour les plus curieux de nature, le Conservatoire propose également des activités nature grand public : sorties nature, chantiers bénévoles, suivis participatifs, conférences thématiques... ce sont près de 500 événements qui sont organisés chaque année par l'équipe salariée et les nombreux bénévoles qui s'investissent à ses côtés. Le public scolaire n'est bien sûr pas oublié avec de multiples interventions réalisées tout au long de l'année. Autant d'activités dont la diversité est ici présentée.

Les projets Aires Terrestres Éducatives suite aux RPP

■ Les RPP, kesako ?

En octobre 2022 se tenaient les Rencontres Philanthropiques pour la Planète (RPP), organisées par le « 1% pour la planète » dont la fédération des Conservatoires est membre.

À cette occasion, le Conservatoire des Hauts-de-France s'est joint à la fédération pour présenter le projet national « Développer les aires éducatives dans les territoires » devant près de 200 mécènes, pour la thématique « Pédagogie active au contact de la nature ».

Les mécènes ont été conquis puisque notre projet a été le plus soutenu dans la thématique à hauteur de 16000€ (nos mécènes : La Boulangerie Bio, la Fondation Léa Nature et la Fondation « Une goutte d'eau pour notre planète »), et a eu le prix « Coup de cœur », soit 10000€. À cela s'ajoutent 13000€ financés par les Fondations de l'Appel à communs, et un financement participatif abondé par le « 1% pour la Planète » à 1340€.

■ Quelles implications pour le Conservatoire ?

En Hauts-de-France, ces financements ont permis d'aider à pérenniser nos ATE de Cambrin (62), Cuinchy (62), Roost-Warendin (59), et La Chaussée-Tirancourt (80), et a permis également le lancement de l'ATE de Sissonne (02) avec le Collège Fröelischer.

D'autre part, ces financements ont permis d'acheter du matériel lié aux différents projets des élèves sur leurs ATE respectives : matériel pour des chantiers nature, impression de panneaux d'interprétation, pièges-vidéos, clôture mobile et batterie solaire pour la mise en pâturage de l'ATE de Cambrin, etc.

Enfin, les élèves de Cuinchy ont pu, grâce à ces subventions, réaliser leur projet : rencontrer et échanger avec des élèves d'autres ATE de la région ! Ils ont donc assuré ce qui avait été présenté lors des RPP : l'ATE Tour ! Les financements accordés via les RPP ont permis de financer les transports en bus, à hauteur de 4500€.

Ils ont pu visiter l'ATE de Roost-Warendin, accueillis par les élèves du Collège qui leur avaient réservé une découverte ludique. Puis ils ont eux-mêmes accueilli 3 ATE sur leur coin de nature : l'école de La Chaussée-Tirancourt (80), le Collège de Roost-Warendin (59), et le Collège de Sissonne (02). De nombreux officiels et partenaires étaient également présents sur l'ATE de Cuinchy pour l'inauguration de l'ATE Tour, les élèves leur ayant réservé un programme riche en découvertes : le Président du Conservatoire des Hauts-de-France, le Maire de Cuinchy, l'Inspecteur de la Circonscription Béthune 4 et la Conseillère pédagogique EDD, des représentants de l'OFB, du GRAINE Pays du Nord et de la CABBALR, les élèves des autres classes de l'école, ainsi que les parents d'élèves.

Et cela fait des petits : dès la rentrée suivante, les ATE de Cambrin et Cuinchy ont été invitées par l'ATE de La Chaussée-Tirancourt où les élèves ont concocté un programme riche et ludique, avec en point d'orgue, un chantier nature avec tous les élèves, et une chasse aux trésors.



Lancement de l'ATE tour à Cuinchy © Y. CUENOT



Montage du parc à Cambrin © Y. CUENOT



Formation enseignant à l'utilisation de la malle pédagogique « zone humide »



Formation de l'équipe pédagogique © F. LECOCQ

■ Pour le marais d'Aubigny-au-bac (59)

En 2020, dans le cadre d'une convention partenariale avec Douaisis Agglo, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a réalisé le contenu des trente fiches séquences, et d'une partie des outils associés de la malle pédagogique « zone humide », spécifique au marais d'Aubigny-au-Bac. Fin 2019, lors d'un cycle de sept animations, cette malle a été en partie conçue avec la classe de Mme Desmarre de l'école publique Jean de la Fontaine à Aubigny-au-Bac. En novembre 2023, c'est en présence de l'inspecteur de circonscription et d'une dizaine de directeurs d'écoles du secteur, qu'une formation a été dispensée par Franck Lecocq (animateur et concepteur) afin que ces derniers puissent prendre en main une partie du contenu des fiches séquences, et des outils pédagogiques présents dans la malle. L'objectif final étant qu'elle soit utilisée en toute autonomie par le corps enseignant des écoles du Douaisis.

Une semaine entière « sans cartable »

■ Sur le Coteau de Baybelle à Rocquemont (60)

Durant toute une semaine, en plein mois de mai, à l'heure où la nature s'exprime de tous ses êtres, les 44 élèves de CM1/CM2 de l'école de Gilocourt et les CM2 de l'école de Glaignes ont pu dès le lundi 22 mai, faire connaissance avec le site et déterminer eux-mêmes les thématiques à découvrir au cours de cette semaine « Découverte du vivant » !

Au menu : approche des reptiles, découverte des orchidées et autres espèces végétales de pelouses calcaires et les invertébrés terrestres associés. Ils ont pu ainsi capturer, observer, déterminer et relâcher toutes les espèces contactées et puiser dans la bibliothèque scientifique créée à cet effet en classe lors des bilans journaliers de fin de journée. Un exposé final a été réalisé par les élèves des deux écoles pour une restitution commune ! À revivre sans modération !

Et surtout, une co-animation avec Thierry Decouttere, bénévole local engagé depuis longtemps auprès du Conservatoire, qui a permis la réussite de cette belle aventure...



Les élèves de Gilocourt et Glaignes sur le Coteau de Baybelle © F. COMINALE

Concours bandes dessinée « Super-espèces »



Animation en classe © F. LECOCQ

■ Avec l'école de Millam (59)

En janvier 2023 l'école de Millam a été retenue par la DREAL afin de participer au projet de la bande dessinée « super-espèces » en région Hauts-de-France. Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France travaille depuis de nombreuses années avec l'école primaire de Millam, et les élèves bénéficient de trois interventions chaque année. Les élèves qui nous connaissent bien étaient ravis de pouvoir concourir à ce projet, pour lequel ils avaient proposé une histoire autour de la Rainette arboricole, espèce présente sur les mares de Millam. Franck Lecocq est ensuite intervenu en classe afin de vérifier avec eux la véracité des informations citées dans leur storyboard. Ensemble, ils ont pu revoir le cycle de vie et l'écologie de l'espèce. Ensuite, un dessinateur professionnel est intervenu à son tour en classe pour réaliser la planche finale avec les élèves. Les enfants ont eu le plaisir en fin d'année de recevoir la bande dessinée agrémentée de leur travail.

Chantier bénévole aux Riez de Yonval

■ Un chantier nature ET gourmand !



Récolte des baies de genévriers © I. GUILBERT



L'équipe de bénévoles © I. GUILBERT

Pour sa 4ème édition le chantier bénévole de collecte des baies de genévrier se déroulait en 2023 sur le site naturel des Riez de Yonval, dans la Somme.

Le samedi 21 octobre, les 33 volontaires ont été accueillis chaleureusement par la commune.

Avant de commencer, M. Persyn de la Distillerie Persyn a tenu à partager ses connaissances avec les participants. Technique de fabrication du gin, biologie du genévrier, particularité de la baie... Tous ont pu questionner le spécialiste.

Puis, place au chantier. La météo capricieuse n'a pas freiné l'élan des bénévoles de ce chantier original. La technique de récolte éprouvée depuis plusieurs éditions consiste à « égrainer » les précieuses baies noires dans des seaux, à l'aide de gants pour éviter les épines des genévriers.

C'est ainsi une vingtaine de seaux qui ont été cueillis en 2h de chantier.

Les baies noires récoltées sur les Riez serviront à la fabrication d'un gin 100% Hauts-de-France, déjà plusieurs fois médaillé. Une partie de la cueillette sera également utilisée dans les plats de Sébastien Porquet, Chef du Saltimbanque à Eaucourt-sur-Somme, qui s'était associé à l'évènement.

En effet, après l'effort, un grand réconfort attendait les volontaires : un foodtruck préparé par le Chef. La dégustation et la convivialité ont ravi les convives.

Ce chantier était labellisé « Hauts-de-France, région européenne de la gastronomie 2023 » tout comme les sorties « Patrimoines gourmands » sur la RNR de Pantegnies, à Pont-sur-Sambre et « les plantes sauvages comestibles » sur le site de la Chaouïa, à Oeuilly.

Les Marais de Sacy s'animent en été

■ Une visite guidée pour découvrir les marais

Pour la troisième année, le chalet d'accueil du public a été ouvert en juillet et août sur la propriété départementale des Marais de Sacy.

Trois étudiants se sont relayés du mercredi au dimanche pour assurer l'accueil des visiteurs, les informer sur les sentiers de promenade et sur le patrimoine naturel des marais. La nouveauté 2023 était la présence d'un animateur dédié aux visites guidées du site. En effet, des rendez-vous fixes de visite étaient proposées aux promeneurs les mercredis et samedis après-midi. L'animateur a également proposé et mis en place des ateliers nature pour les enfants des centres de loisirs des communes alentours. Le succès a été au rendez-vous car ce sont 90 visiteurs et 240 enfants qui ont bénéficié de ces nouvelles offres de découverte du marais.



Animation avec un centre de loisirs à Sacy © H. DECODTS



Contribution au Pavillon de Vauclair « Vallis Clara »

■ ...de la Communauté de Communes du Chemin des Dames

Situé à Bouconville-Vauclair, dans l'Aisne, au cœur de la forêt domaniale et sur le site de l'Abbaye cistercienne de Vauclair, le Pavillon de Vauclair est un espace à vocation touristique implanté par la Communauté de Communes du Chemin des Dames.

Ce bâtiment accueille une scénographie permanente retraçant l'histoire de l'Abbaye de Vauclair grâce à une maquette en 3D, à des panneaux explicatifs et à une tablette interactive illustrant les différentes phases de construction et d'évolution de l'Abbaye.

La Communauté de Communes du Chemin des Dames, engagée depuis plusieurs années dans la préservation de la nature de son territoire, a également souhaité y valoriser ses espaces naturels avec une présentation de la Réserve naturelle régionale des Coteaux du Chemin des Dames. Pour cela, le Conservatoire a élaboré le contenu d'une tablette interactive qui présente cette réserve naturelle multisites de 32,93 ha, répartie sur 10 communes, quelques espèces emblématiques de la flore et de la faune, sans oublier son important patrimoine géologique et historique.

Depuis son ouverture au public, en octobre 2023, plusieurs animations et ateliers autour de la nature ainsi que des marchés de producteurs et artisans ont été proposés et sont prévus en 2024. Vous trouverez le programme des événements au Pavillon de Vauclair sur le site internet et la page Facebook de la Communauté de Communes du Chemin des Dames.



Pavillon de Vauclair © N. LENCEL - CCCD

Des conférences et une exposition photo sur la Vipère péliade



Extrait de l'exposition photographique © R. MONNEHAY

En 2023, un projet territorial porté par le Plan d'action régional en faveur de la Vipère péliade a été déployé sur 12 communes de la vallée de la Somme, entre Corbie et Bray-sur-Somme.

Outre l'objectif d'amélioration de nos connaissances sur la répartition de cette espèce menacée (cf. page 45) en menant des prospections et en lançant une enquête participative du 1er mars au 31 juillet, il s'agissait de sensibiliser les habitants à sa présence au travers d'un flyer distribué dans les boîtes aux lettres, de sorties nature, d'une conférence et d'une exposition de photographies. Un projet pédagogique a également été mené avec les élèves de CM1/CM2 de l'école de Cerisy.

Malgré un nombre restreint de contributions et grâce à une présence renforcée des scientifiques sur ce territoire, ce travail a permis de comptabiliser 3 fois plus d'observations, le plus souvent en marais, avec la présence confirmée de mâles, de femelles et de juvéniles (donc de la reproduction). La sensibilisation est à poursuivre et est utile pour démystifier cette espèce.

La conférence de restitution organisée à Chipilly a accueilli une cinquantaine de personnes dont les élèves de la classe de Cerisy et leurs familles qui ont montré leur travail et leurs maquettes. L'exposition de photos a été imprimée sur 15 bâches et présentée sur des supports implantés dans plusieurs communes.

D'autres conférences sur le thème de la Vipère péliade ont eu lieu à Gauville (80) / 10 participants, à Audresselles (62) / 40 participants et Mers-les-Bains (80) / 10 participants, des sites où cette espèce est bien présente.



Conférence à Chipilly © G. MEIRE

FestivHalles pour 30 ans de préservation du marais !



Chantier nature avec les bénévoles © G. MEIRE

■ Le marais de Halles : un lieu à préserver

Réservoir d'eau et de biodiversité, le marais de Halles est une zone humide de 5 hectares qui, comme deux tiers de ces milieux en France, aurait bien pu disparaître au cours du XX^e siècle. Grâce à l'intervention concertée de l'Association de Sauvegarde du Marais de Halles et du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, ce marais propriété des habitants du hameau est un espace naturel préservé depuis 1993.

■ Une exposition photographique

Pour marquer cet anniversaire, une exposition de photographies a été mise en place durant tout l'été à l'entrée du marais pour retracer l'histoire du site et présenter sa richesse écologique. Encore merci à l'association Photo Caméra Club de Péronne de nous avoir mis à disposition de beaux clichés du marais !



L'exposition photo des 30 ans de l'association de sauvegarde du marais de Halles © G. MEIRE



Nouveau panneau d'accueil du site © P. FICHAUX

■ Un chantier nature

Il fallait bien aussi un moment de convivialité pour fêter ces 30 ans de préservation. En compagnie des poneys shetlands qui pâturent le site, une quinzaine de bénévoles, principalement habitants du hameau, étaient réunis en juin au cours d'un chantier nature pour contribuer à préserver ce bien commun à forte valeur.

Ce fut aussi l'occasion d'installer et d'inaugurer ensemble le nouveau panneau d'accueil du site qui complète le réaménagement de l'entrée du marais opéré en début d'année 2023 avec l'effacement de buses et la restauration de l'ancien passage à gué sur la Tortille. Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien de la commune de Péronne qui a mis à disposition des engins avec chauffeurs.



Guide Idées de balades

■ Découvrir la nature

Envie de s'immerger dans la nature ? de découvrir ou faire découvrir un espace naturel proche de chez vous ? de partir à l'aventure ? C'est possible grâce au Guide Idées de balades édité par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Le livret propose 98 suggestions de balades sur les espaces naturels préservés par l'association à parcourir de manière autonome. De 500 m à 22 km, petits marcheurs et grands randonneurs y trouveront leur bonheur.

Cette 3ème édition mise à jour a été remaniée pour être plus facile à consulter. Organisée par territoire départemental, elle se veut complémentaire du calendrier nature annuel dont elle a adopté la charte graphique.

Le document a été envoyé aux adhérents et est disponible dans les offices de tourisme partenaires. Il sera diffusé sur les stands et lors des animations grand public. Il est également disponible en ligne, n'hésitez pas à le télécharger : www.cen-hautsdefrance.org/sites/default/files/guide_balade_conservatoire-espaces_naturels_hdf.pdf



Aménagements de sites

■ L'accueil sur les sites naturels

Pour accompagner la découverte des sites naturels qu'il préserve, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France les équipe et les aménage.

D'un unique panneau mentionnant l'appartenance au réseau de sites, au panneau d'accueil installé à l'entrée des sites jusqu'au sentier jalonné de plusieurs pupitres, les niveaux d'équipements varient.

En 2023, à l'occasion du renouvellement de panneaux vieillissants, plusieurs nouveaux visuels ont été conçus au Marais de Halles à Péronne, à Varesnes Baboeuf, ou encore à la Réserve naturelle régionale des Annelles, Lains et Pont Pinnet à Roost-Warendin.

Des créations de panneaux permettent désormais d'accueillir les visiteurs avec quelques informations utiles sur les sites de Boubers-sur-Canche, Saint-Leu-d'Esserent, Vieil-Moutier ou Sailly-le-Sec, Mers les Bains ou encore Marles-sur-Canche.

A noter qu'en 2023 le site naturel du Marais de Tigny-Noyelle a fait l'objet de travaux de restauration et de l'aménagement d'un sentier de visite grâce au financement exceptionnel de la Fondation du Patrimoine.

Le site de la Chaouïa à Oeuilly a également fait l'objet de travaux de conception graphique de plusieurs panneaux et pupitres qui mettront en valeur les patrimoines naturels, historiques et géologiques de ce site qui surplombe le Chemin des Dames dès 2024.

Ces aménagements in situ s'accompagnent parfois de dérouleurs de présentation mis en évidence dans les endroits de passage : médiathèque, mairie... C'est le cas à Lillers, à Rumaucourt ou encore Vendin-les-Bethune.

■ Gérer différemment

Aux abords des étangs de pêche ou aux bords des chemins, des panonceaux explicatifs sont posés pour expliquer aux visiteurs et usagers la gestion différenciée de ces espaces. Fauchées tardivement, ces zones offrent le gîte et le couvert à la faune. Plusieurs d'entre eux ont été conçus pour être installés sur les sites de Chivres-en-Laonnois, Saint-Simon et Saint-Pierre-ès-Champs.



Panneau de la RNR à Roost-Warendin © R. MONNEHAY



Panneau pour le site de Boubers-sur-Canche © R. MONNEHAY

Presse et réseaux sociaux

■ + de 4300 followers, et vous ?

La visibilité des activités nature proposées par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France repose pour partie sur sa communication via le réseau social Facebook. Pour décharger l'équipe salariée de cette tâche chronophage (près de 200 heures par an) et fluidifier la promotion des sorties et chantiers, cette mission a été externalisée en 2023 à Emilie Domzal, rédactrice web freelance.

Cette collaboration a permis de réorganiser la communication Facebook de notre association en allégeant le nombre de publications « agenda » en les regroupant. Cette évolution technique a permis de retrouver des créneaux libres pour valoriser les autres actions de l'association.

Les résultats ne se sont pas fait attendre puisque la page comptait 4300 followers fin décembre 2023 pour 3550 en janvier 2023. Les interactions avec les internautes sont elles-aussi en augmentation.

Pour suivre la page Facebook du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, voici le lien : www.facebook.com/CENHautsdefrance



■ Mobiliser tous les médias autour des actions du Conservatoire



Reportage © E. DEWEVER

Comment favoriser le développement des relations presse et offrir de la visibilité au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France dans les médias afin de faire connaître ses missions et de valoriser ses actions auprès du grand public ? C'est le sujet sur lequel s'est penchée Mélanie Croze, étudiante en Master « Communication, Action publique et Territoire » à l'UFR Info-Com de l'Université Lille 3 et stagiaire au sein du service Communication d'avril à septembre 2023.

Destinée à proposer un plan d'actions et des outils stratégiques, cette étude s'appuyait sur une analyse des pratiques actuelles mais aussi sur le point de vue de journalistes régionaux, ce qui a permis de comprendre les spécificités et les attentes des différents médias en présence et la manière dont ils traitent les sujets proposés par l'association. Cette étude portait également sur la presse institutionnelle des établissements publics de coopération

intercommunale (EPCI) partenaires du Conservatoire. Chaque partenaire pouvant contribuer à la visibilité du Conservatoire et à la sensibilisation des publics en relayant les informations de l'association, il s'avérait utile de les inclure à cette réflexion.

La méthodologie de cette étude-conseils s'articulait autour de plusieurs axes de recherches : analyse quantitative et qualitative des retombées presse sur les deux dernières années, entretiens semi-directifs en interne avec les membres de l'équipe Communication, en externe avec des journalistes du paysage médiatique régional (presse écrite, audiovisuelle et radiophonique, presse spécialisée), puis enquête par questionnaires auprès des communicants de structures régionales et nationales œuvrant sur un même champs d'actions que le Conservatoire, et enfin auprès des communicants de plusieurs EPCI partenaires.

Les préconisations issues de cette étude-conseils s'organisent sous la forme d'un plan d'actions en trois temps : à court terme (2024-2025) ; à moyen terme (2025-2026) et à long terme (2026-2027). Ces préconisations s'appuient sur les outils existants avec des propositions concrètes d'amélioration (développement et mise à jour régulière du fichier presse, optimisation de l'espace presse en ligne, usages sur les réseaux sociaux etc.) mais proposent aussi la mise en place et l'utilisation de nouveaux outils (événements presse, développement d'un réseau de communicants partenaires, média-training en interne etc.).

L'analyse de la revue de presse montre que les journalistes publient davantage d'articles sur le Conservatoire et ses actions entre avril et septembre. Durant la période estivale, une dizaine d'articles est ainsi recensée par mois. Chaque année, c'est le mois d'août qui enregistre le nombre le plus élevé d'articles parus. La principale thématique abordée est l'animation nature, notamment les sorties ou les idées de randonnée sur les sites gérés. De plus, les reportages TV semblent être principalement réalisés en été afin de faire découvrir un site naturel ou une espèce.

Lien vers l'espace presse en ligne :

<https://www.cen-hautsdefrance.org/espace-presse>





Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les Communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément État- Région (article L 414-1 du Code de l'environnement) dont on a parlé précédemment. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent à ce titre des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

En 2023 la relance du programme de MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) nous a particulièrement mobilisé. La stratégie aires protégées connaît également un nouveau souffle, avec la déclinaison en région de la stratégie nationale.

Plan d'Action Territorial de la Stratégie Aires Protégées

■ Une déclinaison régionale de la SNAP

La Stratégie Nationale Aires Protégées (SNAP) vise à étendre le réseau d'aires protégées existant et d'en renforcer la gestion, sa résilience et son intégration dans les territoires à l'horizon 2030. Cette SNAP a été déclinée en un premier Plan d'Action Territorial (PAT) Hauts-de-France 2022-2024 et intégrée au programme d'action de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

Ce plan comprend 51 actions à mettre en place en région telles que : « Réaliser un diagnostic des écosystèmes à forts intérêts patrimoniaux pour identifier les secteurs à préserver prioritairement », « Accompagner la Fondation Espaces Naturels de France dans son déploiement », « Mieux gérer les flux touristiques dans les aires protégées », ou encore « Lutter contre la pollution lumineuse ».

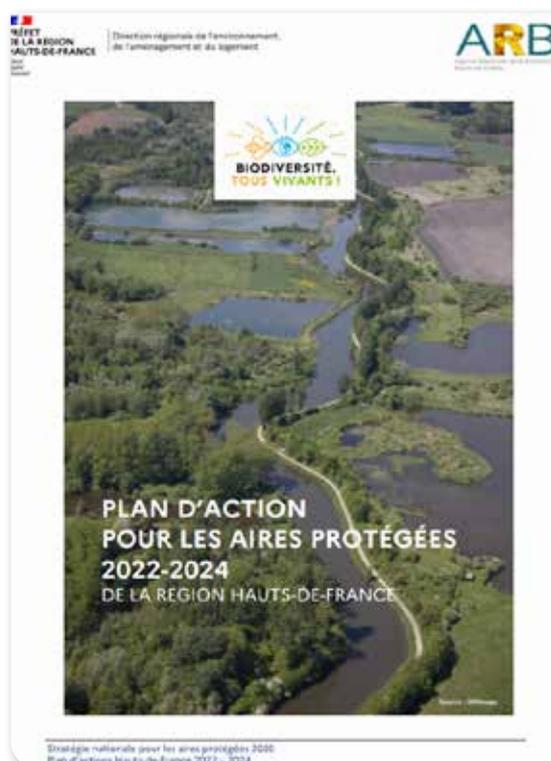
■ Animer la stratégie

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Hauts-de-France a mandaté le Conservatoire des Hauts-de-France pour suivre et animer ce plan d'action. Le rôle de l'animatrice du Conservatoire est de renforcer la dynamique régionale autour des aires protégées via des échanges réguliers et des rencontres avec les acteurs de la région, mais aussi de suivre, centraliser et rendre compte auprès de la DREAL et du Ministère, de l'avancée de la stratégie.

L'animatrice travaille également avec des gestionnaires d'espaces naturels de la région tels que l'Office National des forêts ou encore les Parcs Naturels Régionaux, réunis en un club des gestionnaires d'Espaces Naturels à Vocation Conservatoire (ENVoC). Ce club a pour missions de faciliter le partage d'expériences et de mieux diffuser les informations sur la gestion des espaces naturels. Ainsi, il contribue également à la réalisation des actions du PAT.

Ces réseaux permettront d'encourager la dynamique régionale autour des aires protégées, de communiquer, d'échanger et de mutualiser des informations comme des retours d'expériences ou des événements à ne pas manquer afin qu'elles servent au plus grand nombre.

Des outils de suivi sont en cours de réalisation pour accompagner ce plan d'action et nous travaillons également à l'organisation de rencontres et de webinaires thématiques pour ces réseaux, dédiés à la stratégie.



Fiche action Hauts-de-France
N° : 4.12.6
(N° : Objectif/Mesure/Action)

Intitulé de l'action : Faire des aires protégées des lieux de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité.		
Niveau de priorité : 1	Échelle géographique : Internationale	Période de réalisation : 2023-2030
Objectif n° 4 : Mesures nationales à laquelle l'action se réfère : Mesure n° 12 : Faire des aires protégées les lieux privilégiés de la connexion de la société à la nature.		
Autres fiches action associées : fiche action n°1.2.7, 1.3.10, 1.3.11, 2.7.8 et Trans01		
Objectifs de l'action : Sensibiliser les citoyens à la biodiversité, un enjeu de conservation, son lien avec la biodiversité et aux services qu'il en découle.		
Description de l'action : Marqueur de l'histoire de la Terre, la biodiversité modèle nos paysages, notre agriculture, notre architecture et notre économie. En étroite interaction avec la biodiversité, à la fois support et façonnée par elle, elle est tout autant menacée, sa destruction étant irréversible. Or la biodiversité et ses liens avec le quotidien sont souvent méconnus. De plus la géologie apparaît souvent complexe au public. Il est donc essentiel de sensibiliser le public et les scolaires à cette science et au patrimoine géologique de notre région. Pour cela, divers supports peuvent être mobilisés. Leur liste et les modalités de leur mise en œuvre dépendront des résultats de l'objectif diffusion/sensibilisation du plan d'action « Géodiversité des Hauts-de-France » (PAGEO) identifiant les réalisations antérieures ou en cours des acteurs régionaux et leurs besoins.		
Exemples de mise en œuvre : - animations ; - aménagements de sites et panneaux d'interprétation ; - outils de communication, outils pédagogiques ; - centre de ressource (site web), etc.		
Livrables : - maquettes pédagogiques pour les gestionnaires d'AP ayant des enjeux géologiques sur leurs sites.		
Indicateurs de suivi (si besoin) :		
Pilote : CEN		Partenaire(s) : CEN, Conseil Régional, DREAL, CRPG, GEN, associations, enseignants, etc..

Stratégie nationale pour les aires protégées 2030
Plan d'actions Hauts-de-France 2022 - 2024 108/134



Participation du Conservatoire à l'Agence Régionale de la Biodiversité



L'équipe de l'ARB Hauts-de-France © O. DELVAUX

■ Une nouvelle entité

En septembre 2022 l'Etat, la Région Hauts-de-France, l'Office français de la biodiversité, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et l'Agence de l'eau Seine Normandie, créaient par voie de convention l'ARB Hauts-de-France.

Cette ARB poursuit l'objectif stratégique de lutter contre l'érosion de la biodiversité, d'organiser sa reconquête et de rétablir le lien entre la société humaine et l'ensemble du vivant.

L'ARB-HdF poursuit les ambitions suivantes :

- fédérer les énergies, valoriser la complémentarité des compétences et garantir la cohérence des interventions au travers d'une organisation partenariale affirmée de tous les acteurs agissant en matière de biodiversité ;
- favoriser une meilleure appropriation des enjeux de la biodiversité par l'amélioration de la connaissance et de l'observation ;
- favoriser la capacité d'ingénierie des acteurs publics et privés dans les territoires pour passer à l'action, notamment par l'élaboration et la mise à disposition d'outils ;
- mener une communication au plus près des acteurs publics, des filières économiques et des citoyens pour conduire à une bonne compréhension et à une juste responsabilisation autour des défis posés par l'érosion de la biodiversité.

Un objectif stratégique et des ambitions dans lesquels le Conservatoire ne pouvait que se retrouver. C'est pourquoi il l'a rejoint en tant que partenaire associé. Le Conservatoire porte notamment un poste (chargée de mission espèces exotiques envahissantes) qui fait partie des « ETP mutualisés » avec d'autres acteurs : le CBN de Bailleul, l'URCPIE, et ENRx qui coordonne l'ensemble. Par ailleurs d'autres actions menées par le Conservatoire concourent au programme d'actions de l'ARB : l'animation du Club ENVOG (Espaces naturels à vocation conservatoire), l'animation du Plan d'action territorial de la stratégie aires protégées, le Diagnostic partagé des écosystèmes actuels à fort enjeu patrimonial dans le cadre de cette même stratégie, l'animation du Groupe MARES et une contribution active au déploiement de la Boite d'Indicateurs des Milieux Humides du Bassin Artois-Picardie.

Diagnostic des zones à enjeux régionaux, késako ?

Dans le cadre de la déclinaison régionale de la Stratégie aires protégées, le Conservatoire co-anime avec la DREAL le volet espèce du diagnostic des points chauds de biodiversité en Hauts-de-France.

■ Une approche par complémentarité des sites ...

Via l'utilisation du logiciel Marxan, le diagnostic a pour objectif d'identifier et hiérarchiser des espaces du territoire, appelés points chauds, en se basant sur la complémentarité et l'irremplaçabilité de leur assemblage d'espèces et de leur biodiversité.

...basée sur la définition d'un référentiel spécifique...

Pour atteindre cet objectif, les données géolocalisées d'une liste de groupes taxonomiques suffisamment inventoriés en région ont été extraites des bases de données naturalistes locales. Après un tri (exclusion des données urbaines, des espèces exotiques ; filtres comportementaux), 1 025 000 données réparties dans 1840 taxons ont été utilisées.

... et d'objectifs de conservation.

Pour chacun des 1840 taxons un objectif de conservation a été défini selon leur niveau d'enjeu régional. Ce niveau d'enjeu dépend de leur vulnérabilité régionale et de la responsabilité des Hauts-de-France dans leur conservation par rapport au territoire national.

Et maintenant ? La méthode et les scénarios développés en 2023 restent à valider et à compléter (prise en compte des pressions et de la connectivité) mais permettront prochainement l'initiation et la hiérarchisation d'actions foncières potentielles en faveur de la conservation de la biodiversité régionale.



Herminium monorchis - espèce à niveau enjeu très fort
© E. CHAPOULIE



Partenariat avec la CABBALR



Zone d'expansion des crues à Gauchin-Verloingt © V. MERCIER

■ Un territoire à enjeux

Bords de Lys, buttes sableuses du bois des Dames, ou encore terrils miniers, les atouts naturels de la CABBALR ne manquent pas. Territoire densément peuplé et dynamique sur le plan économique, les enjeux de préservation y sont prégnants.

Le Conservatoire et la CABBALR (Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane) se coordonnent de longue date pour l'intervention sur les milieux naturels, le premier gérant une quinzaine de sites naturels sur le territoire et la seconde mettant en œuvre la compétence de protection contre les inondations.

En 2023, le Conservatoire et la CABBALR ont officialisé leur partenariat en l'étendant à de plus larges thématiques.

À l'échelle programmatique, le Conservatoire intervient en élaborant un outil d'aide à la décision au travers d'un schéma d'espaces naturels qui visera à intégrer les enjeux naturels dans la planification de l'aménagement de l'espace. À l'échelle des sites, le plan de gestion du bois des Dames et des principales zones naturelles d'expansion des crues est au cœur du partenariat. Concernant la pédagogie à l'environnement enfin, la CABBALR soutient le Conservatoire qui la forme à la mise en place d'aires terrestres éducatives (projets de pédagogie active qui visent à la gestion d'un espace naturel par des scolaires) sur son territoire.

Natura 2000 et gestion conservatoire en vallée de l'Avre

Le site Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre » couvre 333 ha en 3 entités distinctes. Le Conservatoire est fort impliqué sur ce territoire depuis 2003 et accompagne l'Ameva, qui est la structure animatrice, depuis 2016.

L'équipe a proposé aux communes des contrats visant la restauration d'habitats des types roselières à Fougère des marais, tremblants et dépressions inondées riches en herbiers aquatiques. D'abord avec la Commune de Hailles à partir de 2003, puis avec les communes de Thézy-Glimont, à Boves aux étangs Saint-Nicolas (portage Commune et Fédération des chasseurs) et pour la RNN de l'étang Saint-Ladre (portage Conservatoire) ainsi qu'à Moreuil. Au total, 11,22 ha ont pu être restaurés et entretenus au cours de ces 20 dernières années, ce qui représente 3,37 % du site.



Roselière tourbeuse à Moreuil © G. MEIRE

Le dialogue avec les acteurs locaux a facilité petit-à-petit l'acceptation des actions Natura 2000 et plus largement celles du Conservatoire. Les préoccupations sur la qualité et la quantité de l'eau sont de plus en plus partagées et l'année 2021, particulièrement sèche, a marqué les locaux.

C'est notamment le cas à Boves. En 2021, le Conservatoire a proposé de mettre en place avec la Commune un suivi des niveaux d'eau aux étangs Saint-Nicolas à l'aide d'échelle de mesure et de piézomètres qu'elle a achetés et mis en place. La Commune a elle-même réalisé la première année de suivi ce qui a permis une première analyse de la part du Conservatoire

Ainsi en 2023, la Commune a commandé à Artemia Eau une étude pour approfondir le fonctionnement hydrologique du marais en vue d'installer un ouvrage de gestion des niveaux d'eau à l'endroit de l'actuel exutoire du casier hydraulique.



Bilan de l'animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2023

Le Conservatoire a poursuivi en 2023 son rôle d'opérateur des mesures agro-environnementales sur 4 territoires : Haute vallée de l'Oise (02), Marais de la Souche (02), Moyenne Vallée de l'Oise (02/60) et sur les pelouses et landes à l'échelle régionale.

La campagne d'animation MAEC 2023 a été mise en œuvre dans un contexte particulier lié à la réforme de la PAC impliquant une refonte complète des MAEC et l'arrivée à échéance de la grande majorité des contrats antérieurs. Un travail important d'animation a donc été nécessaire pour faire connaître le nouveau dispositif, accompagner plus de 100 agriculteurs pour le montage de leur contrat, réaliser 93 diagnostics agroécologiques d'exploitation et rédiger 88 plans de gestion pour préciser les mesures à mettre en place.

	Nb agriculteurs engagés	Surface engagée (ha)	Montant d'aides / 5 ans
Haute Vallée de l'Oise	13	216.86	233 768 €
Marais de la Souche	8	210.87	219 024 €
Moyenne vallée de l'Oise	52	2049.31	2 467 742 €
Pelouses et Landes	30	439.96	1 018 726 €
TOTAL	103	2917	3 939 261 €

C'est ainsi 2917 ha de prairies qui ont été engagés cette année par 103 agriculteurs. Ce bilan positif, correspondant à un engagement de 30% des surfaces en prairies de ces territoires, est supérieur au bilan des années précédentes. En effet, la quasi-totalité des agriculteurs dont les contrats arrivaient à échéance ont renouvelé leurs engagements et de nouvelles surfaces ont été engagées du fait notamment du développement des mesures dites « systèmes », mais aussi du développement des engagements sur les pelouses calcaires (en grande partie sur les sites gérés par le Conservatoire).

■ MAEC, qu'est-ce que c'est ?

Les MAEC sont une des mesures de la Politique Agricole Commune (PAC). Ce sont des contrats de 5 ans proposés sur des territoires à enjeux écologiques permettant aux agriculteurs s'engageant dans le maintien ou la mise en place de pratiques vertueuses pour l'environnement de toucher une aide financière. Ce dispositif est financé par l'Europe, l'État, les collectivités territoriales, et les agences de l'eau.



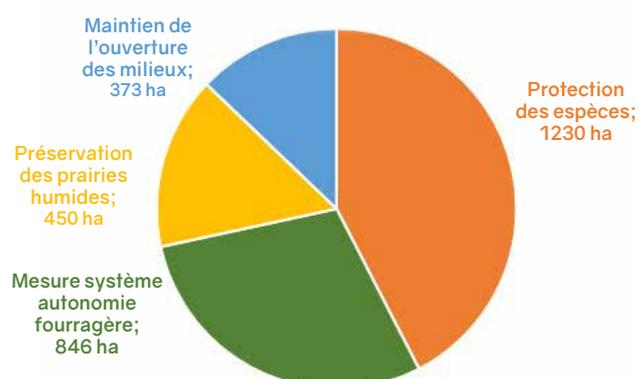
Fauche tardive avec bande refuge en vallée de l'Oise © M-H. GUISLAIN

En 2023, le Conservatoire a également contribué à l'animation des MAEC sur 4 territoires portés par d'autres opérateurs : Moyenne vallée de la Somme (80), Vallée de la Bresle (60/80), Laonnois/Soissonnais (02) et Prairies de la Thève (60). Dans ce cadre, le Conservatoire a principalement appuyé les Chambres d'agriculture pour la réalisation des diagnostics d'exploitation et la prise en compte des enjeux biodiversité dans les contrats.

■ Les principales mesures engagées sont :

- Protection des espèces : retard de fauche ou pâturage (date de retard entre le 25/06 et le 15/07 en fonction du niveau), zone refuge, réduction/suppression de fertilisation.
- Préservation des prairies humides : réduction/suppression de la fertilisation, limitation du chargement (nombre d'animaux/ha), mise en œuvre d'un plan de gestion, interdiction d'usage de produits phytosanitaires.
- Mesure systèmes Autonomie fourragère – élevage herbivore : au moins 90% de la surface engagée, limitation de la surface en maïs, part minimum de surface en prairies à respecter, limitation des achats d'aliments, réduction des traitements phytosanitaires.
- Maintien de l'ouverture des milieux (pelouses et landes) : absence d'intrants, limitation du chargement, mise en œuvre d'un plan de gestion.

Les grands types de MAEC engagés en 2023





Plan régional actions Vipère péliade: un premier bilan du projet pluri disciplinaire dans la haute vallée de la Somme (80)

Ce projet s'est décliné en plusieurs volets avec pour objectifs d'améliorer la connaissance de répartition de l'espèce, d'identifier des actions de préservation et d'informer et sensibiliser les habitant.e.s et usagers de la vallée.



Carte du territoire étudié divisé en placettes de 1ha © G. REY

■ Volet amélioration des connaissances :

Un état des lieux de la répartition de la Vipère péliade a été réalisé par Baptiste Deras, stagiaire de Master 1 de l'université Grenoble Alpes durant 4 mois. Le territoire étudié était constitué de 10 communes sur 4 200ha. La prospection a été réalisée sur 82 placettes de 1ha qui ont chacune été visitées à 4 reprises : une sortie pour y relever des paramètres descriptifs de ces stations et trois sorties de recherche de l'espèce. L'espèce a été observée sur 15% des placettes pour un total de 49 observations sur 6 communes (60% des communes du territoire étudié). Des préconisations de gestion et d'amélioration de la connaissance de la répartition de l'espèce dans ce territoire ont été identifiées.

En parallèle une enquête locale a été organisée afin de recueillir d'éventuelles observations de l'espèce auprès des habitant.e.s des communes concernées. Elle a pris la forme d'un questionnaire en ligne largement diffusé et relayé par des affiches installées dans les mairies des communes et par la distribution de flyers dans des boîtes aux lettres.

■ Volet communication/ sensibilisation :

De nombreux évènements ont été organisés tout au long de l'année comme une conférence inaugurale de présentation de l'espèce sur la commune de Morcourt, deux sorties grand public sur des sites préservés par le Conservatoire : le Larris de Sully-Laurette et le marais d'Etinehem-Méricourt.

Un programme pédagogique autour de l'espèce avec une classe d'élèves de CE1 de l'école de Cerisy a été mené par Franck Cominale, animateur nature. Il s'est décliné en plusieurs sessions : une intervention en classe pour présenter l'espèce et les reptiles, une sortie de chantier nature sur le marais communal de Cerisy, une sortie de découverte de

l'espèce et enfin une restitution sous forme d'une exposition de maquettes accompagnée d'une présentation orale par les élèves lors d'une soirée de clôture du projet à Chipilly le 18 octobre 2023. Cette restitution s'est poursuivie par une présentation des résultats de l'étude et des actions à mener pour conserver l'espèce par le Conservatoire.



Restitution des travaux des élèves © G. MEIRE

En parallèle, un parcours photographique temporaire en plein air de l'espèce visible de mai à septembre a été implanté sur 5 communes du territoire. Chacune accueillant 3 panneaux avec des photographies de l'espèce. Ce projet se poursuivra dans les années à venir en prolongeant les actions menées en 2023 pour préserver l'espèce dans la vallée.



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est la seule structure de gestion d'espaces naturels organisée à cette échelle en région. Dans ce cadre, il porte ou initie des programmes de conservation de la nature (connaissance, protection, gestion ou valorisation) à cette échelle régionale voire interrégionale. Par ailleurs, cette action régionale est un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens et des compétences pour une conservation de la nature plus efficace.

Plan régional d'action « Géodiversité »

Co-porté par la DREAL, soutenu par la Région et un réseau de bénévoles et partenaires, le PAGEO vise une meilleure prise en compte des enjeux de la géodiversité et du patrimoine géologique dans la vie de nos territoires.

■ Quoi de neuf en 2023 ?

Menés de concert, les volets connaissance et protection ont abouti à la modification d'une fiche de l'IRPG et la protection de sites géologiques dans les départements de la Somme et de l'Aisne. En effet, le Conservatoire assiste depuis 2020 la DREAL et les Directions départementales des territoires (et de la Mer) pour le déploiement des arrêtés préfectoraux listant les sites d'intérêt géologique. Depuis 2023, 7 sites de la Somme et 2 de l'Aisne bénéficient de ce type de protection. Sur le plan de la sensibilisation, le Conservatoire a proposé des animations thématiques (parfois en co-animation avec des partenaires) et Géodéo poursuit son petit bonhomme de chemin... Autant d'occasions de découvrir la folle histoire géologique de notre territoire !

Ainsi, 5 nouveaux films sur les dunes, la plaine maritime, le changement climatique, etc. 3 paléo-environnements (Trias, Quaternaire – glaciaire et interglaciaire) et un ouvrage sur les espèces qui ont peuplé la région ont été mis à disposition par le Conservatoire et la DREAL, grâce au plan France relance et l'appui de nombreux contributeurs.

Enfin, plus largement, l'an passé a vu le dépôt d'un dossier Fonds vert visant à développer plus encore le PAGEO. Il comprend notamment le recrutement à la toute fin de l'année 2023 d'un chargé d'études. Une évolution positive qui traduit l'intérêt des partenaires et l'importance du sujet dans les Hauts-de-France.



Extraits du storyboard des vidéos Géodéo © L'Atelier monde

Geopark Transmanche



Visite de l'exposition avec les représentants des réseaux UGGp © G. GUYETANT

■ Faire vivre le lien entre l'Homme et la Terre.

Le projet INTERREG France-Manche-Angleterre USAC – UNESCO Sites Across the Channel a pris fin en 2023, mais les actions qu'il a contribué à lancer, elles, perdurent. Le Geopark Transmanche en est un exemple vivant.

Porté par le PNR des Caps et Marais d'Opale et Kent Downs National Landscape, il a vécu en 2023 de nombreuses avancées : définition de ses géosites terrestres ET marins, finalisation de son périmètre marin (pas facile de fixer des limites en mer !), inauguration de l'exposition « Le Geopark Transmanche : un voyage à travers le temps » dans la Maison du Grand site des Deux caps, édition d'une bande-dessinée sur les patrimoines d'Hardinghen, formation des animateurs et guides nature du territoire à la géologie du geopark, lancement d'un réseau d'ambassadeurs, etc.

Cette année, bien riche donc, s'est conclue par la visite des représentants des réseaux UNESCO Global Geoparks (UGGp) français et anglais. L'occasion de visiter les deux territoires (terrestres) du Geopark, rencontrer ses partenaires, visiter quelques-uns de ses géosites, discuter la transversalité d'un tel projet et des perspectives de valorisation du domaine marin, l'un des grands enjeux de ce geopark.

La suite ? Le dépôt de la candidature officielle du Geopark Transmanche au label UNESCO en 2024.

Le Conservatoire partenaire de ce projet y sera pleinement associé (gouvernance, développements scientifiques, valorisation des géosites que nous gérons, etc.).





Les acteurs du pâturage en tourbières se réunissent



Visite du marais communal à Morcourt © M. FRANQUIN



Pâturage de la Rouge Flamande © M. FRANQUIN

■ Visite de deux sites-clés

L'ambition du LIFE Anthropofens est de travailler sur l'ensemble des thématiques liées à la restauration et à la préservation des tourbières des Hauts-de-France.

La conservation des tourbières implique souvent le recourt au pastoralisme afin de lutter contre la colonisation de ces milieux fragiles par les ligneux. Fauches exportatrices et pâturage sont des activités séculaires dans nos grandes vallées tourbeuses. La progressive disparition de ces activités et des surfaces pâturables a conduit naturellement les acteurs de l'environnement et du monde agricole à travailler conjointement afin de redynamiser ces activités essentielles.

À travers le projet LIFE les acteurs clés du monde agricole, les collectivités publiques et les gestionnaires d'espaces naturels se réunissent régulièrement pour discuter des problématiques de chacun et trouver des solutions partagées. Cette année les sites de l'association ont été mis à l'honneur puisqu'après s'être rendus sur la RNN de l'étang St-ladre à Boves, les personnes présentes ont également pu visiter la tourbière de Morcourt où le Conservatoire travaille conjointement avec le Centre Régional des Ressources Génétiques à la préservation d'une race bovine locale : la Rouge Flamande. Outre la restauration de la biodiversité, les travaux vont donc aider à la préservation du patrimoine agricole régional, ce qui en retour permettra de pérenniser les résultats des travaux. L'illustration parfaite des synergies gagnantes du pâturage en tourbières !

La Mission Nature et Sarah EL HAÏRY en soutien au projet d'Etinehem-Méricourt

■ Lancement du projet

Afin de financer le projet de restauration de la Réserve naturelle des Boucles de la Somme à Etinehem-Méricourt (cf. page 27), d'un budget de 2,5 millions d'euros, le Conservatoire a déposé une candidature à un nouveau dispositif de financement de la biodiversité porté par l'Office français de la biodiversité et la Française des jeux : la Mission Nature (aussi appelé Loto de la Biodiversité). Il s'agit d'un jeu à gratter ou en ligne vendu 3 € et dont une partie des bénéfices est reversée à des projets de reconquête de la biodiversité dans les territoires.

Parmi les 20 candidatures retenues au niveau national, celle du Conservatoire a été parmi les premières.

Ce soutien financier apportera 800 000€ pour le projet d'Etinehem. Ce budget pourra être complété par des financements européens (FEDER), de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et du Département de la Somme.

Pour le lancement officiel de ce nouveau dispositif, la secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, Mme Sarah EL HAÏRY, est venue le 23 octobre 2023 rencontrer le Conservatoire et visiter le projet.

Cette visite a été l'occasion de mettre en avant le savoir-faire du Conservatoire mais aussi les enjeux liés à la préservation des tourbières et au patrimoine présent sur notre territoire.

**MISSION
NATURE**



Visite de la réserve pour le lancement officiel de la mission - 23 octobre 2023
© D. CHARISSOUX & P. RIAZA-WALLET





Des échanges riches sur le lien entre agriculture et biodiversité à La Rochelle

Le congrès national des Conservatoires qui s'est tenu à La Rochelle en décembre 2023 avait pour thématique « concilier nature et agriculture ». Le Conservatoire des Hauts-de-France a largement contribué au débat au travers de plusieurs témoignages et de l'animation d'ateliers.

■ L'agroécologie, levier à la préservation de la biodiversité :

Dans cet atelier, le Conservatoire a présenté sa méthodologie de diagnostic agroécologique de site en l'illustrant dans le cadre du plan de gestion des marais communaux de Daours (80).

Les objectifs de ce diagnostic sont d'apporter un regard plus agricole sur les milieux pastoraux (prairies, pelouses, marais) et de créer des échanges avec les agriculteurs afin de partager nos objectifs et d'affiner les modalités de gestion agricole. Ce témoignage a fait écho aux retours d'expérience d'autres Conservatoires qui ont mis en évidence l'importance pour notre réseau de développer les compétences en agroécologie et de mieux intégrer les enjeux agricoles dans nos actions de conservation.

■ Point de vue des éleveurs sur nos actions

Un atelier coanimé par le Conservatoire des Hauts-de-France était consacré au témoignage d'agriculteurs travaillant avec les Conservatoires. Dans ce cadre, Grégory Delassus, éleveur à Moustier en Fagne (59) et partenaire de longue date de notre association a fait le déplacement pour présenter sa ferme et témoigner de son engagement pour la biodiversité et son territoire. Grégory, comme les 3 autres éleveurs présents, a ainsi exprimé tout l'intérêt pour lui de travailler avec nous, que ce soit par la mise à disposition de surfaces pâturables lui ayant permis de démarrer son activité mais aussi l'apport de connaissances et les liens humains avec l'équipe.

Les échanges entre les 4 éleveurs et la salle ont mis en évidence l'importance pour les agriculteurs d'être associés à la gestion des sites et notamment la vigilance nécessaire pour prendre



Intervention de G. Delassus © M. FRANQUIN

en compte leurs besoins et garantir la viabilité de leurs exploitations, sans lesquelles les milieux agro-pastoraux n'ont pas d'avenir.

■ Insectes pollinisateurs, pentes messicoles, terrains militaires ...

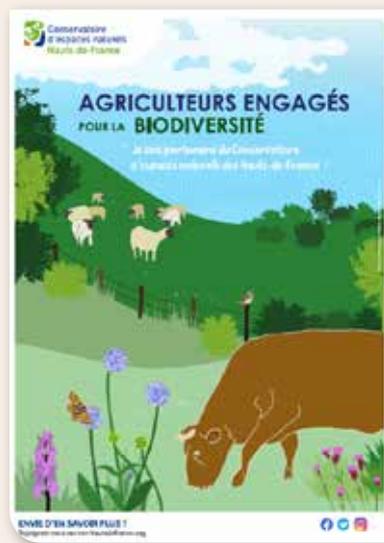
Dans une Région couverte à 70% par l'agriculture, les sujets ne manquaient

pas pour évoquer le lien entre agriculture et nature. Nous avons donc apporté des retours d'expérience sur le lien entre conservation des insectes pollinisateurs sauvages et activités apicoles, sur les pratiques agricoles favorables aux plantes messicoles et sur la gestion par pâturage et fauche du camp militaire de Sissonne.

■ Une affiche pour valoriser l'engagement des agriculteurs aux côtés du Conservatoire

La mise en valeur du rôle des agriculteurs pour la préservation de la biodiversité a été évoquée à plusieurs reprises lors de ce congrès.

Dans les Hauts-de-France, le Conservatoire a édité cette affiche pour ses agriculteurs partenaires afin qu'ils puissent communiquer leur engagement dans leur point de vente ou sur leur ferme





Sensibilisation à la biodiversité du personnel du ministère des Armées.

■ Sur le camp de Sissonne

Le ministère des Armées dans le cadre de sa stratégie de préservation de la biodiversité a lancé en janvier 2020 un groupe de travail national consacré à la formation de son personnel en charge de l'environnement.

Ce programme de formation doit être déployé progressivement jusqu'en 2024. C'est ainsi que des actions de sensibilisation ont été réalisées avec le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, un des partenaires écologiques les plus importants et les plus anciens du ministère des Armées.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, gestionnaire du Camp de Sissonne – CENZUB 94°RI, a contribué en 2023 à la réalisation de formations et d'actions de sensibilisation à la biodiversité auprès du personnel du ministère des Armées. Des interventions ont eu lieu lors de deux séminaires de formation organisés par l'EMZD de Metz (Etat-Major de Zone de Défense) à Sissonne et par l'EMAT (Etat-Major de l'Armée de Terre) sur le camp militaire de Bitche en Moselle.

Dans le cadre du dernier congrès des Conservatoire d'espaces naturels qui a eu lieu à La Rochelle, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a témoigné d'un retour d'expérience relatif à la mise en œuvre et à la gestion du pâturage sur le camp de Sissonne – CENZUB 94°RI dans le cadre d'un atelier « Armée et activités agropastorales » en présence de représentants du ministère des Armées.



Formation au camp de Sissonne © L. LEGLISE

Le Conservatoire au sein des réserves naturelles

Le Conservatoire gère 27 réserves naturelles nationales ou régionales. À ce titre, il adhère au réseau Réserves naturelles de France (RNF) et contribue activement, par l'intermédiaire de ses salariés, à ses groupes de travail et actions. Voici les principales contributions de 2023 :



Atelier Syrphes avec le Museum © C. VANAPPELGHEM

■ Commission Professionnalisation et police de l'environnement

En 2023, la commission PPE a pu finaliser deux ateliers en cours. Il s'agit de la fiche « Lyme », relative à la prévention de la maladie et la note de cadrage sur la signalétique réglementaire avec leurs Boîtes à Outils (BAO) respectives. La commission a également travaillé sur une BAO Police à destination des organismes gestionnaires et sur un guide de l'audition qui devrait paraître en janvier 2024. Une formation sur la gestion des individus violents a été mise en place en partenariat avec le Groupe 9 Académie dont une quinzaine d'agents a pu bénéficier. Et pour terminer, la commission poursuit son implication dans le déploiement des outils OSCEAN et Pve.

■ Commission Patrimoine géologique

2023 a vu la poursuite des travaux 2022 : le partenariat « Carrières », le suivi du projet de RNN des Falaises jurassiques du Calvados, etc. Deux nouveaux projets ont également vu le jour : la conception d'un portrait du patrimoine géologique dans les réserves naturelles et l'émergence d'une réflexion sur les droits de la Nature. Un sujet transversal et intégrateur, tout à la fois naturaliste, philosophique, juridique, etc.

■ Commission Patrimoine biologique – Atelier Syrphes

En 2023, l'atelier syrphes a pu concrétiser une convention de partenariat avec le Museum national d'histoire naturelle (UMS Patrimoine). L'objectif est de travailler sur le groupe (connaissance) et sur le protocole d'étude Syrph the Net pendant trois ans à raison d'un 2/3 de poste, le tiers restant pourra contribuer à l'animation de la convention.

Rapport financier 2023

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2023 et traduits dans les comptes financiers et de gestion.

Les comptes de cet exercice 2023 se soldent par un résultat excédentaire de 254 192,21 €.

■ Evènements de l'année

En 2023, le Conservatoire a fait la donation de 7 terrains à la fondation espaces naturels de France pour une valeur totale de 360 592,51 € et une surface de 47,61 hectares. Le 15 juin 2023, l'équipe salariée s'est installée dans le nouveau siège,

désormais propriété du Conservatoire, situé à Boves. Les locaux ont pu être inaugurés le 23 septembre 2023. À noter également, l'installation d'une partie de l'équipe salariée dans une nouvelle antenne créée dans le Nord à Roost-Warendin.

■ Bilan

Les mouvements significatifs concernent l'actif immobilisé et les dettes.

Les immobilisations corporelles augmentent de 2 833 531,64 €.

Le 15 juin 2023, les locaux du siège du Conservatoire sont inscrits dans les immobilisations. Le projet s'élève à un coût total de 3 374 378,76 €. Les subventions relatives au financement de ce projet sont inscrites au passif du bilan dans les autres fonds propres pour un montant total de 750 000 €, la Région Hauts-de-France, le Conseil départemental de la Somme et Amiens métropole ayant contribué à hauteur de 250 000 € chacun. L'emprunt bancaire d'un montant de 2 750 000 € est inscrit dans les emprunts et dettes auprès des établissements financiers.

Le 1er mars 2023, les anciens locaux du CEN Nord Pas-de-Calais situés au 152 boulevard de Paris à Lillers sont vendus pour un montant de 200 000 €. Les locaux ayant encore une valeur net comptable inscrite à l'actif du bilan engendre une plus-value

impactant le résultat de l'exercice de + 79 932,32 €.

Le 26 janvier 2023, 7 terrains situés à Pierrepont-Missy les Pierrepont, Viry-Nouveau et Saint-Josse font l'objet d'une donation à la Fondation espaces naturels de France. Les terrains sont donc sortis de l'actif immobilisé. Au passif du bilan, les autres fonds propres sont diminués par les subventions de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et du FEDER ayant permis le financement du terrain de Saint-Josse pour un montant de 215 096,86 €.

Le poste emprunts et dettes auprès des établissements financiers n'augmentent que de 1 113 695,81 malgré l'inscription de la dette de 2 750 000 € relative aux locaux du siège. Cette augmentation traduit la poursuite de l'amélioration de la situation de trésorerie du Conservatoire. En effet, au 31/12/2023, le Conservatoire n'a qu'une dette auprès des établissements bancaires relative à une cession de créances pour un montant de 114 912€.

Actif	2022	2023	Variation 2023/2022	Passif	2022	2023	Variation 2023/2022
Immobilisations incorporelles	87 519,67	86 518,30	-1 001,37	Fonds associatif	1 101 268,20	1 376 482,34	275 214,14
Immobilisations corporelles	13 381 195,59	16 214 727,23	2 833 531,64	Report à nouveau			
Immobilisations financières	214 355,19	218 243,43	3 888,24	Résultat de l'exercice	356 583,14	254 192,21	-102 390,93
Actif immobilisé	13 683 070,45	16 519 488,96	2 836 418,51	Autres fonds propres	12 936 784,95	13 857 622,97	920 838,02
				Fonds dédiés		83 568,44	83 568,44
				Fonds propres	14 394 636,29	15 571 865,96	1 177 229,67
Stocks				Provision pour risques et charges	155 849,76	164 764,09	8 914,33
Créance à recevoir	18 974 318,49	15 310 675,62	-3 663 642,87	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	2 235 193,29	3 348 889,10	1 113 695,81
Disponibilités financières	1 036 970,66	2 000 472,99	963 502,33	Partenaires avances			
Charges constatées d'avance	51 627,39	36 249,23	-15 378,16	Dettes fournisseurs	1 463 824,34	1 245 406,67	-218 417,67
				Dettes fiscales et sociales	716 191,67	725 880,34	9 688,67
Actif circulant	20 062 916,54	17 347 397,84	-2 715 518,70	Autres dettes	857 569,82	533 013,09	-324 556,73
Total général	33 745 986,99	33 866 886,80	120 899,81	Produits constatés d'avance	13 922 721,82	12 277 067,55	-1 645 654,27
				Dettes	19 195 500,94	18 130 256,75	-1 065 244,19
				Total général	33 745 986,99	33 866 886,80	120 899,81

Bilan simplifié

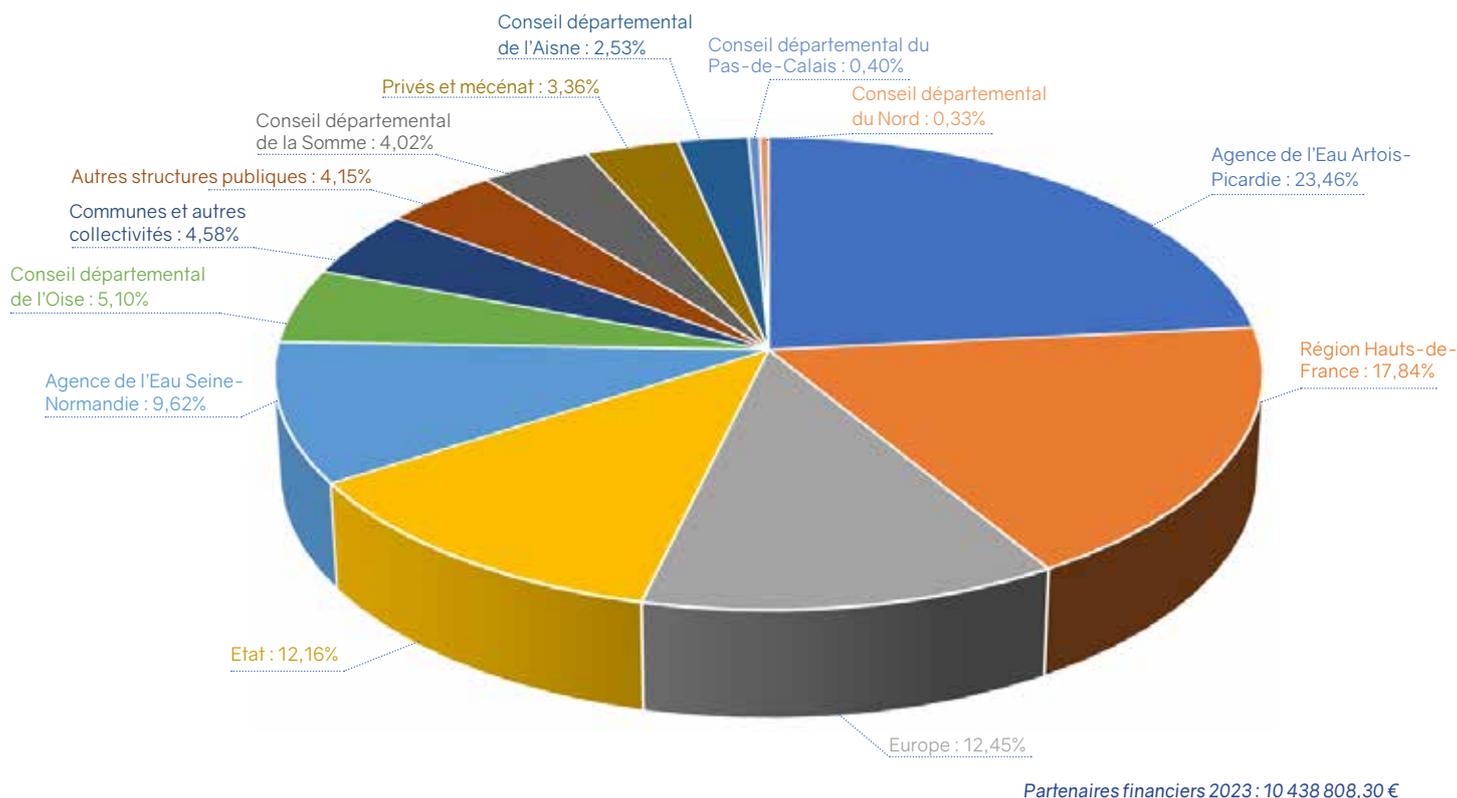
■ Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 10 966 432 € et sont en augmentation de 537 527 € par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique par la réalisation du programme LIFE plus importante par rapport à l'année 2022, l'accroissement des partenariats avec les communes, collectivités, entreprises privés et mécénat qui augmentent de 227 926,56 € par rapport à 2022.

Les principaux partenaires restent l'Agence de l'eau Artois Picardie 23,46% qui est stable, la Région Hauts-de-France 17,84% qui est en augmentation de 338 000€ (transfert de la gestion des fonds Natura 2000), l'Europe 12,45% en

augmentation de 94 000€ (programme LIFE), les 5 Conseils Départementaux 12,38%, l'Etat 12,16%, l'Agence de l'eau Seine Normandie 9,62%, les autres structures publiques 4,15%, les communes et autres collectivités 4,58%, et les partenariats privés/mécénat 3,36%.

À ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la réalisation de prestations d'animation ou de formation pour 58 730 € et à la reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges pour 409 972,42 €. Les cotisations et dons s'élèvent à 58 921 €.



■ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 444 316 € et s'établissent à 10 680 683 €.

L'augmentation provient essentiellement des achats de prestations qui augmentent de 218 898 €. L'accroissement des activités est entre autre lié au programme LIFE. Notons que le poste charges de personnel augmentent également en application de nouvelles dispositions relatives à notre Convention collective en lien avec l'inflation.

■ Bénévolat

La contribution des bénévoles représente 8 579 heures dont 1 362 heures au titre du fonctionnement de la structure et 7 217 heures pour les activités de terrain soit 4,56 équivalents temps pleins. La valorisation du bénévolat qui est inscrite dans les comptes du Conservatoire représente 157 637 €.

■ Conclusion

Le résultat d'exploitation s'élève à 285 749,07 € sur lequel s'impute le résultat financier de - 48 973,18 € et le résultat exceptionnel retraité de 17 416,32 € pour former le résultat net comptable de 254 192,21 €.

Pour 2024, le budget prévisionnel des activités récurrentes s'établit à 11 603 108,77 € dont 3 259 587,64 € pour le programme LIFE.



Nombre de plans de gestion écologique en activité en 2023 : 264

Nombre de sites gérés disposant d'un document de gestion en activité : 328

Données faune et flore transmises en 2023 aux réseaux de la connaissance : + 54 681

Au 31/12/2023

Nombre de sites contractualisés : 544

- en Gestion directe : 461
- en Assistance à la gestion : 83

Superficie contractualisée : 18 348 ha

- en Gestion directe : 16 219 ha
- en Assistance à la gestion : 2 129 ha



Surface engagée auprès d'agriculteurs : 2248 ha

- Superficie fauchée : 627 ha
- Superficie pâturée : 1699 ha

Chantiers nature 2023 avec des volontaires et apprenants : 132 pour 1996 participants

Sorties organisées en 2023 : 477 pour 10 507 participants

- dont 223 sorties scolaires pour 6413 participants
- dont 36 sorties avec des groupes constitués pour 968 participants
- dont 217 sorties avec le grand public pour 3101 participants



Le Conservatoire est animateur **Natura 2000** sur 17 sites pour **13 822 ha**

Le Conservatoire est engagé dans une démarche écoresponsable :



Le Conservatoire gère **27 Réserves naturelles** (5 nationales, 22 régionales) pour **983 ha**



Au 31/12/2023

Salariés : 121 (soit 94,79 ETP)

Adhérents : 1757
Conservateurs bénévoles : 118
Administrateurs : 22